

Le Rhône

Abcès crevés ?

Les paras d'Alger sont rentrés dans l'ordre. Les chefs de l'insurrection, Ortiz excepté, ont déposé les armes ; les barricades disparaissent, l'ordre règne dans la ville.

Mais les ultras ont-ils compris ? Se sont-ils rangés loyalement derrière de Gaulle et sont-ils enfin arrivés au principe de l'autodétermination ? Certainement non. Il faudra du temps et une autorité ferme avant que l'appel à la raison soit entendu et surtout compris et que toutes les plaies soient pansées.

Le drame qui vient de se jouer outre-Méditerranée aurait pu avoir des conséquences autrement terribles. Si la fusillade était partie, de n'importe quel côté, c'était la guerre civile, une guerre d'autant plus atroce et dangereuse, d'autant plus risquée que les adversaires, des Français les uns et les autres, avaient les fellahs dans leur sein et sur leur flanc.

La situation aurait tragiquement évolué, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, si la France n'avait pas eu à sa tête l'homme fort envoyé par la Providence pour agir aux heures les plus graves de l'Histoire. De Gaulle a sauvé son pays en 1940 ; il l'a sauvé le 13 mai et il vient de le sauver une troisième fois lors de ces douloureux événements.

La justesse de ses vues, mais surtout sa fermeté et sa rapidité de détermination, ont fait se grouper autour de lui l'immense masse de la nation comme l'ont montré d'une part l'ordre de grève suivi par toutes les organisations et, d'autre part, les innombrables témoignages d'attachement adressés au chef de l'Etat par les groupes les plus divers et les autorités représentatives du pays. Ainsi, sans qu'il l'ait sollicité, de Gaulle a été plébiscité d'une façon plus massive et plus spectaculaire encore qu'après les manifestations du 13 mai. Il est sorti grand de cette terrible épreuve que les ultras d'Alger lui ont infligée. De sorte que, cette rébellion qui complotait sa chute aura eu pour principale conséquence de ramener à sa politique ceux qui, depuis quelque temps, reprochaient au chef de l'Etat certains actes de son gouvernement.

On voit d'ici qu'elle aurait été la situation de la France si les politiciens de la IV^e République avaient été au pouvoir. A l'heure actuelle on discuterait encore au Palais Bourbon et au Luxembourg l'ultimatum des ultras d'Alger, car il y aurait eu un ultimatum. L'anarchie règnerait non seulement au sud de la Méditerranée où l'armée et les rebelles pactiseraient ou se battraient, mais aussi dans la métropole livrée à toutes les factions.

Non certes, on ne verrait pas, comme ce fut le cas ces derniers jours, syndicats communistes et syndicats chrétiens prendre des décisions communes en vue d'appuyer le gouvernement. Mais on peut être assuré, par contre, que cette gabegie générale aurait fait le jeu des partisans de Moscou ; l'Afrique du Nord et toute l'Afrique bientôt seraient une terre d'élection pour le communisme. Les partis d'extrême droite qui soutiennent les ultras s'en rendent-ils compte ?

La rébellion d'Alger a certainement porté préjudice aux efforts de pacification du général de Gaulle, et c'est bien ce qu'ont voulu les rebelles puisqu'ils sont farouchement opposés au principe de l'autodétermination. La radio du Caire, par la bouche des représentants du FLN, n'a pas manqué de relever en effet que l'esprit qui règne chez les Français d'Alger permettra difficilement aux musulmans de s'exprimer librement lorsque le référendum leur sera proposé. On espère toutefois que les offres de de Gaulle ne seront pas repoussées et que s'amorceront bientôt des pourparlers en vue du cessez-le-feu.

Mais parviendra-t-on à crever définitivement l'abcès dont souffre l'Algérie ? Ou plutôt les deux abcès, car il y en a bien deux, il faut le reconnaître. D'abord celui dont les ramifications s'étendent dans tous les pays, sur le littoral aussi bien que dans les bleds de l'Atlas et dans les oasis du Sahara, et qui est constitué par la résistance des nationalistes arabes. Sur les 8 millions de musulmans on ne sait pas au juste combien sont de farouches fellahs exigeant une indépendance complète et cherchant à l'établir par tous les moyens possibles. On comprend que dans un pays si profondément divisé, aux haines féroces, beaucoup de gens paisibles hésitent à se prononcer publiquement, par crainte de représailles, mais lorsque le moment viendra de s'exprimer dans le secret des urnes, ils le feront alors sans crainte, en leur âme et conscience. L'esprit national l'emportera-t-il sur les promesses alléchantes d'une Algérie rendue prospère par cette France enfin décidée à faire son devoir vis-à-vis de tous ses enfants, non seulement d'un groupe de privilégiés. Beaucoup ont encore bien des rancunes à assouvir : ils cotoient journallement le faste alors qu'ils vivent dans une misère noire ; trop de colons les ont exploités, les traitant comme des parias, c'est pourquoi ils peuvent difficilement oublier et croire que ces mêmes Français vont du jour au lendemain changer de comportement à leur égard. Il faut aussi compter avec ce désir inné du bédouin nomade de vivre en toute liberté loin des entraves de notre civilisation.

C'est bien pour ces diverses raisons, et il y en a beaucoup d'autres, que cet abcès sera long à guérir et il faudra au gouvernement du général de Gaulle de la souplesse, du savoir-faire, de la patience et de la charité compréhensive pour y parvenir.

Mais il y a l'autre abcès, celui qui vient de crever ces jours derniers et qui n'est certainement pas vidé de toutes ses toxines dangereuses. Car là aussi, il y a un esprit tout aussi farouche que celui des fellahs, un esprit qui règne depuis longtemps et qui, pour beaucoup, est fait de profit, de lucre et de cupidité. Ces gens ne connaissent qu'une Algérie, éternelle, celle de papa, qui a permis et permet encore une exploitation sans merci des hommes et des choses. De Gaulle l'a affirmé : cette Algérie a vécu ; or, on ne supprime pas sans grincement de dents, d'un trait de plume, tout un passé, toute une tradition, surtout quand c'est le profit qui est en jeu.

Ces gens-là ne peuvent se rendre compte que leur obstination risque de tout leur enlever d'un seul coup et aussi à la patrie française dont ils se réclament. Dans tous les cas, si la rébellion d'Alger s'était produite sous le signe de la IV^e République, on peut être sûr que ces gens auraient déjà tout perdu. Le FLN et l'anarchie se partageraient l'Algérie, ou plutôt la domineraient et la saccageraient.

Est-ce dans l'intérêt des ultras ?

Et de celui du pays qu'ils prétendent servir ?

CL...n.

La plus haute d'Europe ?

On a souvent cru chez nous, que le village valaisan de Chandolin qui s'étagé sur une terrasse à 1936 m. d'altitude, est le plus élevé d'Europe.

Réputation usurpée : la commune la plus haut perchée de Suisse — mais non du continent — est Cresta, dans le val grison d'Avers. Bâtie à 1963 m. au-dessus du niveau de la mer, elle compte moins de deux cents habitants disséminés dans une dizaine de hameaux. Cresta possède en outre la seule église de la vallée.

C'est Saint-Véran, dans le département des Hautes-Alpes (France) qui détient le record de l'altitude en Europe : son église est bâtie à 2040 m. La population, desservie par une route asphaltée maintenue ouverte toute l'année (le chemin départemental No 5) possède ainsi une liaison permanente avec la plaine.

Signalons, à titre documentaire, que Vira, sur la rive gauche du lac Majeur, près de Magadino, au Tessin, à l'altitude de 197 m., est la commune la plus basse de Suisse. Em. B.

Seul celui qui vit sans espoir peut connaître le véritable amour.

Metalléger S.A.
SIERRE Tél. 027 / 5 02 25
CARROSSERIE
Travaux rationalisés à prix fixes

ECHOS ET NOUVELLES

Un arrêt merveilleux

On lit dans un journal français :
« Une auto s'arrête dans le vide. »

Les grosses légumes sont statufiées

Un monument « à la gloire du melon » va être édifié sur la place de Cavaillon. La construction de ce monument en marbre noir, haut de soixante-sept mètres a été décidée par les autorités municipales de la localité au début de janvier.

Les loups et le marc

La faim, qui fait sortir le loup du bois, a été fatale à trois de ces bêtes carnassières, à l'orée d'une forêt proche de Varsovie. Faute de mieux, les gloutons ont avalé le marc dont un bouilleur de cru clandestin avait parsemé les buissons. Ils s'endormirent sur place et le froid fit le reste.

Une définition

Connaissez-vous cette définition d'Henri Jeanson ? « La différence entre le millionnaire et l'homme pauvre, c'est que l'homme pauvre s'occupe du prochain repas, et le millionnaire est préoccupé par le précédent ».

Bougre de gamine !

Alors qu'elle espérait bien réussir à composer sur l'appareil familial tous les numéros de l'annuaire du téléphone, la jeune Helen Jackson, 13 ans, de Fresno (Californie) a été surprise en pleine action par ses parents. La petite espionne n'en était qu'à la fin de la lettre C. La note ne s'éleva donc qu'à 3996 dollars, soit plus de 16.000 francs.

SUR LE VIF...

« Harnachement à vendre »

Dans un de ses si vivants articles, intitulé « Harnachement à vendre », notre aimable confrère Jacques-Edouard Chable transporte le lecteur dans la campagne jadis animée par le trot des chevaux, le va-et-vient des charrois, les sillons ouverts sous le soc de la charrue tirée par des chevaux ou des bœufs.

Aujourd'hui, tout cela est bien changé. Les anciens moyens de locomotion ont été éliminés par le moteur dans ses diverses formes d'application à la traction.

Même chez nous en Valais, où le terrain est souvent très accidenté, les jeeps et les tracteurs de toutes formes et forces ont remplacé le cheval et le mulet.

Il y avait relativement peu de chevaux en terre valaisanne ; en revanche, les mulets étaient nombreux, principalement dans les vallées et jusque dans les villages et les hameaux les plus haut perchés.

Chaque paysan tenait à posséder son mulet ou, du moins, à l'utiliser en commun avec d'autres campagnards. Cet animal rendait d'immenses services. Il était pour ainsi dire indispensable. Qu'aurait-on fait sans lui que l'on pouvait conduire sur les chemins et les sentiers les plus escarpés, grâce à son pied sûr et à ses réactions devant le danger ?

Serait-il exagéré de dire qu'il faisait pour ainsi dire partie de la famille ? Je me souviens toujours d'une lettre qu'une voisine de mon village natal écrivait à son frère au Brésil : « A la maison, tout le monde va bien, excepté la

mule qui a reçu, sur un flanc, un coup de corne de « Drapeau », tu sais la petite « taque » si agressive... »

Aujourd'hui on n'entend plus jurer les charretiers, ou le fouet claquer. Les pétarades des moteurs ont remplacé les « hue ! » au lieu de les attirer, l'odeur des carburants fait fuir mouches et taons.

Et, pour en revenir à J.-E. Chable, les harnachements se consomment d'ennui dans quelque coin de l'aire de la grange ou de la remise.

On aimerait s'en débarrasser, mais qui donc en voudrait, puisque le mulet est passé de mode et que son « retour » ne pourrait se produire qu'au cas où une nouvelle guerre viendrait à faire rationner les carburants.

Seulement, voilà, un mulet, ça ne se trouve pas d'un jour à l'autre. L'Espagne est loin ; puis, qui nous dit que ce pays ne les a pas sacrifiés aussi à la traction motorisée ?

« Harnachement à vendre ! Je crois que les harnais de nos vieux serviteurs resteront longtemps encore à se morfondre aux crochets où ils ont été suspendus lorsque le tracteur et le jeep sont arrivés pim-pants neufs dans la cour de la ferme.

La poussière formera sur le cuir une couche chaque année plus épaisse. Les souris feront peut-être leur nid dans le rembourrage de l'anneau d'attelle appelé communément le « collier ». Et les gosses auront été tentés de couper les guides pour en faire des jouets : jouer au cheval ou au mulet ! Suprême dérision... Freddy.

Distribution de fusils d'assaut comme arme personnelle dans l'armée



Dès cette année, les recrues de l'infanterie et des troupes légères auront comme arme personnelle le nouveau fusil d'assaut, et on estime qu'au cours de l'année 1964 toutes les troupes d'élite de l'infanterie et des troupes légères auront reçu cette arme et l'instruction nécessaire à son utilisation. Cette année déjà, des formations d'élite entières seront rééquipées, comme la 6^e division (infanterie et troupes légères). Notre photo montre la remise à une recrue du nouveau fusil d'assaut sur la place d'armes de Berne ; les commandants de compagnie de recrues d'infanterie ont procédé eux-mêmes à la remise de l'arme, après un petit exposé.

Les jouets préférés

On a demandé récemment à un groupe important d'enfants âgés de trois à huit ans quel était le jouet qui leur avait fait le plus plaisir. A l'âge de trois ans, les petits garçons considèrent que les ours constituent le plus beau cadeau du monde. C'est aussi l'avis des petites filles, dans une proportion légèrement inférieure.

A cinq ans, les patinettes sont l'amusement idéal, remplacées à six ans par les poupées et les autos métalliques.

A sept ans, le rêve du vingt-cinq pour cent des filles et du septante-cinq pour cent des garçons se concrétise sur la bicyclette, à huit ans, ce sont les jeux mécaniques et notamment les trains électriques qui ont le plus de succès. A neuf ans, les patins à roulettes font unanimité.

PRESSING PRESSING PRESSING

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décatisage
- Imperméabilisation
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 heures
- Teinture

H. Kummer, rue des Hôtels, ☎ 026 / 6 19 74, Martigny

LA VALISE

avantageuse chez

Paul Darbellay

Martigny

☎ 026 / 6 11 75



FRAMBOISIE
Grande Liqueur aux
Framboises des Bois
Préparée par **Yvrand**
MARTIGNY

Nettoyages à sec * Pressing

Tevo
TEINTURERIE VALAISANNE
Travail JACQUARDIERES du spécialiste

SIERRE — SION — MARTIGNY — MONTHEY

ANTHAMATTEN
MEUBLES S.A. ST-MAURICE

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL ET D'ATHLETISME

Communiqué officiel N° 39

Calendrier du 2^e tour

(Saison 1959-1960)

28 février 1960

COUPE VALAISANNE,
1/4 de finale
Match N° 29 : Monthey I-Sion/
rés.-Orsières I
Match N° 30 : Siere I-Raron I

6 mars 1960

3^e ligue :
Granges I-Grimisuat I
Orsières I-Saillon I
Martigny II-Collombey I

4^e ligue :
Lalden I-Visp II

13 mars 1960

2^e ligue :
Visp I-Raron I
Chippis I-Saint-Maurice I

3^e ligue :
Grône I-Saint-Léonard I
Siere II-Granges I
Lens I-Vétroz I
Salgesch I-Châteauneuf I
Conthey I-Grimisuat I
Collombey I-Riddes I
US. Port-Valais I-Orsières I
Martigny II-Evionnaz I
Chamoson I-Saillon I
Saxon I-Muraz I

4^e ligue :
Brig II-Naters I
Visp II-Raron II
Saint-Léonard II-Montana I
Evolène I-Savièse I
Conthey II-Fully II

Juniors A, interrégional :
Servette-Sion
Martigny-UGS
Siere-Etoile-Carouge
Vevey-Sports-Monthey
Cantal-Valais
Le Locle-Lausanne-Sports
Stade-Lausanne-Yverdon

Juniors C :
Fully I-Martigny I

COUPE VALAISANNE,
1/4 de finale :
Martigny I-Fully I

20 mars 1960

2^e ligue :
Raron I-Vernayaz I
Brig I-Visp I
Fully I-Chippis I

3^e ligue :
Crimisuat I-Salgesch I
Châteauneuf I-Lens I
Vétroz I-Siere II
Granges I-Grône I
Saint-Léonard I-Steg I
Evionnaz I-Muraz I
Orsières I-Saxon I
Riddes I-Chamoson I
Leytron I-Martigny II
Collombey I-US. Port-Valais I

4^e ligue :
Naters I-Varen I
Brig II-Raron II
Salgesch II-Lalden I
Saint-Léonard II-Grône II
Bramois I-Montana I
Ayent I-Lens II
Vex I-Evolène I
Savièse I-Grimisuat II
Savièse II-ES. Baar I
Bagnes I-Erde I
Vollèges I-Ardon II
Martigny III-Fully II
Troistorrents II-Vouvry I
Collombey II-Troistorrents I
Saint-Gingolph I-Vionnaz I

Juniors A, interrégional :
Servette-Monthey
Etoile-Carouge-Vevey-Sports
UGS-Siere
Sion-Martigny
Yverdon-Chaux-de-Fonds
Lausanne-Sp.-Stade-Lausanne
Fribourg-Le Locle
Cantal-Xamax

Juniors A, 2^e degré :
Saillon I-Chamoson I

Juniors B :
Siere I-Sion I

Juniors C :
Martigny I-Vernayaz I

27 mars 1960

2^e ligue :
Monthey II-Brig I
Saint-Maurice I-Raron I
Ardon I-Fully I
Vernayaz I-Sion II
Visp I-Chippis I

3^e ligue :
Granges I-Châteauneuf I
Saint-Léonard I-Grimisuat I
Steg I-Conthey I
Grône I-Salgesch I
Siere II-Lens I
US. Port-Valais I-Leytron I
Martigny II-Riddes I
Chamoson I-Orsières I
Saxon I-Evionnaz I
Muraz I-Saillon I

4^e ligue :
Lalden I-Brig II
Raron II-Naters I
Varen I-Visp II
Lens II-Bramois I
Montana I-Saint-Léonard II
Grône II-Chippis II
ES. Baar I-Savièse I
Grimisuat I-Vex I
Evolène I-Sion III
Fully II-Vollèges I
Ardon II-Bagnes I
Martigny III-Erde I
Vionnaz I-Collombey II
Troistorrents I-Troistorrents II
Vouvry I-Vernayaz II

Juniors A, interrégional :
Servette-UGS
Sion-Etoile-Carouge
Martigny-Monthey
Siere-Vevey-Sports
Stade-Lausanne-Chaux-de-Fonds
Yverdon-Le Locle
Lausanne-Sports-Cantal
Fribourg-Xamax

Juniors A, 1^{er} degré :
Salgesch I-Leytron I
Brig I-Grône I
Chippis I-Sion II

Juniors A, 2^e degré :
Lalden I-Steg I
Bramois I-Saint-Léonard I
Ardon I-Sion III
Vétroz I-Saillon I
Chamoson I-Saxon I
Martigny II-Collombey I

Juniors B :
Grône I-Siere I
Vouvry I-Monthey I
Fully I-Visp I

Juniors C :
Sion I-Brig I
Visp I-Sion II
Châteauneuf I-Chippis I
Saint-Maurice I-Ardon I
Vernayaz I-Fully I
Orsières I-Conthey I

3 avril 1960

2^e ligue :
Chippis I-Vernayaz I
Sion II-Ardon I
Fully I-Saint-Maurice I
Raron I-Monthey II

3^e ligue :
Conthey I-Lens I
Grimisuat I-Siere II
Châteauneuf I-Grône I
Vétroz I-Steg I
Granges I-Saint-Léonard I
Saillon I-Saxon I
Evionnaz I-Chamoson I
Martigny II-Orsières I
Riddes I-US. Port-Valais I
Leytron I-Collombey I

4^e ligue :
Naters I-Lalden I
Brig II-Salgesch II
Chippis II-Montana I
Saint-Léonard II-Lens II
Bramois I-Ayent I
Sion III-Grimisuat II
Vex I-ES. Baar I
Savièse I-Savièse II
Martigny III-Ardon II
Bagnes I-Fully II
Vollèges I-Conthey II
Vernayaz II-Troistorrents I
Troistorrents II-Vionnaz I
Collombey II-Saint-Gingolph I

Juniors A, interrégional :
Servette-Vevey-Sports
Monthey-Siere
Etoile-Carouge-Martigny
UGS-Sion
Chaux-de-Fonds-Fribourg
Xamax-Lausanne-Sports

Cantal-Yverdon
Le Locle-Stade-Lausanne

Juniors A, 1^{er} degré :
Chippis I-Salgesch I
Brig I-Sion II
Grône I-Monthey II
Leytron I-Fully I

Juniors A, 2^e degré :
Saint-Léonard I-Ayent I
Lens I-Varen I
Granges I-Lalden I
Steg I-Raron I
Conthey I-Sion III
Savièse I-Châteauneuf I
Saxon I-Riddes I
Saillon I-Ardon I
Chamoson I-Vétroz I
Vionnaz I-US. Port-Valais I
Muraz I-Vernayaz I
Saint-Maurice I-Collombey I
Martigny II-Troistorrents I

Juniors B :
Monthey I-Fully I
Siere I-Vouvry I
Sion I-Grône I

**COUPE CANTONALE
DES JUNIORS B ET C,
1^{er} tour :**
Match N° 1 : Visp C I-Brig C I
» » 2 : Chippis C I-
Sion C II
» » 3 : Châteauneuf C I-
Sion C III
» » 4 : Sion C I-
Conthey C I
» » 5 : Ardon C I-
Fully C I
» » 6 : Orsières C I-
Vernayaz C I
» » 7 : Saint-Maurice C I-
Martigny C I

10 avril 1960

2^e ligue :
Raron I-Brig I
Monthey II-Fully I
Saint-Maurice I-Sion II
Ardon I-Chippis I
Vernayaz I-Visp I

3^e ligue :
Lens I-Grône I
Salgesch I-Steg I
Conthey I-Saint-Léonard I
Grimisuat I-Granges I
Châteauneuf I-Vétroz I
Chamoson I-Leytron I
Saxon I-Riddes I
Muraz I-Orsières I
Saillon I-Evionnaz I

4^e ligue :
Salgesch II-Naters I
Raron II-Varen I
Ayent I-Saint-Léonard II
Lens II-Chippis II
Montana I-Grône II
Savièse II-Vex I
ES. Baar I-Sion III
Grimisuat II-Evolène I
Conthey II-Bagnes I
Ardon II-Erde I
Saint-Gingolph I-Troistorrents II
Vionnaz I-Vernayaz II
Troistorrents I-Vouvry I

Juniors A, 1^{er} degré :
Chippis I-Monthey II
Sion II-Fully I

Juniors A, 2^e degré :
Varen I-Granges I
Ayent I-Lens I
Sion III-Chamoson I
Ardon I-Saxon I
Savièse I-Riddes I
Châteauneuf I-Conthey I
Troistorrents I-Saint-Maurice I
Collombey I-Muraz I
Vernayaz I-Vionnaz I
US. Port-Valais I-Bagnes I

Juniors B :
Visp I-Vouvry I
Monthey I-Grône I

Juniors C :
Châteauneuf I-Sion I
Chippis I-Sion III
Sion II-Brig I
Orsières I-Ardon I
Conthey I-Fully I

**COUPE DES JUNIORS
DE L'AVFA, 1/4 de finale :**

terrain FC Siere :
Match N° 1 : Saillon I-Sion I
Match N° 4 : Saint-Léonard I-
Martigny I
terrain FC Martigny-Sports :
Match N° 2 : Leytron I-
Monthey I
Match N° 3 : Siere I-Brig I

24 avril 1960

2^e ligue :
Brig I-Chippis I
Sion II-Visp I
Fully I-Vernayaz I
Raron I-Ardon I
Monthey II-Saint-Maurice I

3^e ligue :
Salgesch I-Siere II
Grône I-Conthey I
Crimisuat I-Steg I
Châteauneuf I-Saint Léonard I
Vétroz I-Granges I
Chamoson I-US. Port-Valais I
Saxon I-Collombey I
Muraz I-Leytron I
Saillon I-Riddes I
Evionnaz I-Orsières I

4^e ligue :
Varen I-Lalden I
Visp II-Salgesch II
Naters I-Brig II
Grône II-Lens II
Ayent I-Chippis II
Saint-Léonard II-Bramois I
Evolène I-ES. Baar I
Sion III-Savièse II
Vex I-Savièse I
Erde I-Fully II
Martigny III-Conthey II
Bagnes I-Vollèges I
Vouvry I-Vionnaz I
Vernayaz II-Saint-Gingolph I
Troistorrents II-Collombey II

Juniors A, 1^{er} degré :
Grône I-Chippis I
Leytron I-Brig I
Fully I-Salgesch I
Monthey II-Sion II

Juniors A, 2^e degré :
Ayent I-Lalden I
Bramois I-Raron I
Saint-Léonard I-Steg I
Lens I-Granges I
Riddes I-Sion III
Châteauneuf I-Ardon I
Conthey I-Vétroz I
Savièse I-Chamoson I
Saxon I-Saillon I
Vionnaz I-Saint-Maurice I
Martigny II-Bagnes I
Troistorrents I-US. Port-Valais I
Collombey I-Vernayaz I

**COUPE CANTONAL DES
JUNIORS B ET C,
2^e tour :**

Match N° 8 : gagnant du match
N° 1-Visp B I
» » 9 : Siere B I-gagnant
du match N° 2
» » 10 : gagnant du match
N° 3-Grône B I
» » 11 : Sion B I-gagnant
du match N° 5
» » 12 : gagnant du match
N° 4-Fully B I
» » 13 : Monthey B I-
gagnant du match
N° 6
» » 14 : gagnant du match
N° 7-Vouvry B I

1^{er} mai 1960

2^e ligue :
Saint-Maurice I-Brig I
Ardon I-Monthey II
Vernayaz I-Raron I
Visp I-Fully I
Chippis I-Sion II

3^e ligue :
Steg I-Granges I
Grône I-Vétroz I
Siere II-Châteauneuf I
Lens I-Grimisuat I
Salgesch I-Conthey I
Riddes I-Evionnaz I
Leytron I-Saillon I
Collombey I-Muraz I
US. Port-Valais I-Saxon I
Martigny II-Chamoson I

Juniors A, 1^{er} degré :
Leytron I-Chippis I
Fully I-Grône I
Monthey II-Brig I
Sion II-Salgesch I

Juniors A, 2^e degré :
Granges I-Saint-Léonard I
Steg I-Bramois I
Raron I-Ayent I
Lalden I-Varen I
Sion III-Saxon I
Saillon I-Savièse I
Chamoson I-Conthey I
Vétroz I-Châteauneuf I
Ardon I-Riddes I

Vernayaz I-Troistorrents I
Martigny II-US. Port-Valais I
Bagnes I-Saint-Maurice I
Vionnaz I-Muraz I

Juniors B :
Sion I-Monthey I
Grône I-Visp I
Vouvry I-Fully I

Juniors C :
Brig I-Chippis I
Sion III-Châteauneuf I
Sion I-Visp I
Martigny I-Fully I
Saint-Maurice I-Conthey I
Vernayaz I-Orsières I

8 mai 1960

2^e ligue :
Brig I-Vernayaz I
Visp I-Ardon I
Monthey II-Sion II
Fully I-Raron I

3^e ligue :
Saint-Léonard I-Vétroz I
Steg I-Châteauneuf I
Grône I-Grimisuat I
Siere II-Conthey I
Lens I-Salgesch I
Martigny II-Saxon I
Muraz I-US. Port-Valais I
Saillon I-Collombey I
Evionnaz I-Leytron I
Orsières I-Riddes I

Juniors A, 1^{er} degré :
Salgesch I-Monthey II
Brig I-Fully I
Grône I-Leytron I

Juniors A, 2^e degré :
Steg I-Lens I
Raron I-Saint-Léonard I
Lalden I-Bramois I
Varen I-Ayent I
Sion III-Saillon I
Savièse I-Vétroz I
Ardon I-Conthey I
Riddes I-Châteauneuf I
US. Port-Valais I-Collombey I
Bagnes I-Troistorrents I
Martigny II-Vionnaz I
Muraz I-Saint-Maurice I

Juniors B :
Fully I-Grône I
Visp I-Sion I
Monthey I-Siere I
Juniors C :
Sion II-Châteauneuf I
Brig I-Visp I
Sion III-Sion I
Orsières I-Saint-Maurice I
Martigny I-Conthey I
Fully I-Ardon I

15 mai 1960

2^e ligue :
Brig I-Sion II
Raron I-Visp I
Monthey II-Vernayaz I
Saint-Maurice I-Ardon I

3^e ligue :
Vétroz I-Grimisuat I
Granges I-Conthey I
Saint-Léonard I-Salgesch I
Lens I-Steg I
Grône I-Siere II
Riddes I-Muraz I
Leytron I-Saxon I
Collombey I-Chamoson I
Martigny II-US. Port-Valais I

Juniors A, 2^e degré :
Varen I-Bramois I
Saint-Léonard I-Lalden I
Lens I-Raron I
Granges I-Steg I
Châteauneuf I-Sion III
Conthey I-Riddes I
Savièse I-Ardon I
Saxon I-Vétroz I
Martigny II-Muraz I
Troistorrents I-Vionnaz I
Collombey I-Bagnes I
Vernayaz I-US. Port-Valais I

**COUPE CANTONALE DES
JUNIORS B ET C,
3^e tour :**

Match N° 15 : gagnant du match
N° 8-gagnant du
match N° 10
» » 16 : gagnant du match
N° 12-gagnant du
match N° 9
» » 17 : gagnant du match
N° 11-gagnant du
match N° 13
(le gagnant du match N° 14 est
qualifié, par le tirage au sort, pour
le prochain tour).

22 mai 1960

3^e ligue :
Siere II-Steg I
Lens I-Saint-Léonard I
Salgesch I-Granges I
Conthey I-Vétroz I
Crimisuat I-Châteauneuf I
Leytron I-Orsières I
Collombey I-Evionnaz I
US. Port-Valais I-Saillon I
Nartigny II-Muraz I
Chamoson I-Saxon I

Juniors A, 2^e degré :
Raron I-Granges I
Lalden I-Lens I
Saint-Léonard I-Varen I
Ayent I-Bramois I
Sion III-Vétroz I
Ardon I-Chamoson I
Riddes I-Saillon I
Châteauneuf I-Saxon I
Conthey I-Savièse I
Bagnes I-Vernayaz I
Vionnaz I-Collombey I
Muraz I-Troistorrents I
Saint-Maurice I-Martigny II

Juniors B :
Vouvry I-Sion I
Fully I-Siere I
Visp I-Monthey I

Juniors C :
Visp I-Sion III
Châteauneuf I-Brig I
Chippis I-Sion II
Fully I-Orsières I
Ardon I-Vernayaz I
Martigny I-Saint-Maurice I

26 mai 1960

(Ascension)

**COUPE VALAISANNE,
demi-finale :**
Match N° 32 : Sion I-gagnant
du match N° 30
» » 33 : gagnant du match
N° 29-gagnant du
match N° 31

**COUPE DES JUNIORS DE
L'AVFA, demi-finale :**

Match N° 5 : gagnant du match
N° 3-gagnant du
match N° 4
» » 6 : gagnant du match
N° 1-gagnant du
match N° 2

29 mai 1960

Juniors C :
Sion III-Sion II
Sion I-Chippis I
Visp I-Châteauneuf I
Conthey I-Vernayaz I
Fully I-Saint-Maurice I
Martigny I-Ardon I

5 juin 1960

**COUPE CANTONALE DES
JUNIORS B ET C,
4^e tour :**

Match N° 18 : gagnant du match
N° 15-gagnant du
match N° 16
» » 19 : gagnant du match
N° 17-gagnant du
match N° 14

16 juin 1960

(Fête-Dieu)

**COUPE VALAISANNE,
finale :**

Match N° 34 : gagnant du match
N° 32-gagnant du
match N° 33

**COUPE DES JUNIORS DE
L'AVFA, finale :**

Match N° 7 : gagnant du match
N° 5-gagnant du
match N° 6

**COUPE CANTONALE DES
JUNIORS B ET C, finales :**

Match N° 20 : gagnant du match
N° 18-gagnant du
match N° 19

Le comité central de l'AVFA
Le président : René Favre
Le secrétaire : Marcel Gaillard



FOOTBALL

Cours régional pour moniteurs

Le premier cours 1960 pour moniteurs de football valaisans aura lieu demain après midi et dimanche matin, à Martigny, dans les locaux de la halle de gymnastique. Placé sous la direction de MM. Paul Allégroz (Grône), Gilbert Warpelin (Sierre) et Robert Mandry (Neuchâtel), ce cours est obligatoire pour les moniteurs des clubs de séries inférieures de la Deuxième ligue.

L'instruction portera plus spécialement sur les exercices physiques, tactiques et méthodiques. Samedi soir, les participants se réuniront à l'Hôtel de Ville de Martigny pour une causerie donnée par la direction du cours et un film.

On ne doute pas que ces deux journées de travail seront très utiles à nos moniteurs valaisans et qu'elles leur permettront de renouveler leur bagage théorique et pratique avant la reprise du championnat.

L'AVFA crée une école de juniors talentueux

On apprend avec plaisir que le comité central de l'Association valaisanne de football et d'athlétisme, mettant à exécution un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps, a décidé de créer une école de juniors talentueux. Cette école aura pour but la préparation physique et technique de ces juniors avant de les prévoir pour une sélection cantonale juniors. L'école permettra également de développer les qualités morales du sport qui se nomment : courage, loyauté, camaraderie.

Une sélection permanente de 25 juniors A des années 1940, 1941, 1942 et une de 25 juniors B et C des années 1943, 1944 et 1945, sont prévues pour l'année 1960. Les clubs sont invités d'annoncer au comité central de l'AVFA, pour le 20 février 1960 au plus tard, leurs juniors talentueux susceptibles de faire partie des sélections mentionnées ci-dessus.

Ces juniors seront inspectés lors de matches de championnat. Les inspections serviront à un premier tri. Ils seront ensuite convoqués à des cours décentralisés d'entraînement, cours qui serviront à un deuxième tri et à permettre aux dirigeants de l'AVFA la constitution de deux sélections permanentes avec l'effectif prévu.

Cette initiative nous paraît très heureuse, car elle est appelée à avoir d'intéressantes répercussions au sein des clubs. Suivis de près et formés à la bonne école (sans nier autrement la compétence des clubs en la matière, surtout là où fonctionnent des moniteurs aux qualités éprouvées), les juniors retenus constitueront plus tard les piliers de leurs sociétés. C'est pourquoi, les clubs répondront avec d'autant plus d'empressement à l'initiative de l'AVFA qu'ils récolteront un jour le fruit de leur compréhension.

BILLARD

Championnats valaisans

Six joueurs ayant prouvé une moyenne générale de 3 points et plus, se rencontrèrent, mardi et mercredi, au Restaurant de la Clarté, à Sion, pour disputer les finales valaisannes de la série supérieure, comptant naturellement pour le titre de champion valaisan.

Le club de Martigny sélectionna ses deux meilleurs représentants, E. Felley et M. Grandmoulin, alors que Sion défendit ses couleurs par quatre joueurs parmi lesquels A. Dini fit ses difficiles débuts en catégorie supérieure.

Après quatre tours à 200 et 300 points, R. Perraudin et A. Lovey se trouverent à égalité de points, les deux n'ayant remporté que des victoires. Dans le match les opposant, Lovey prit d'abord une avance très sensible et qui, pendant quelques instants, nous fit croire à une éventuelle surprise. Mais vint alors l'américain irrésistible du champion suisse quatrième catégorie et le terrain perdu fut refait en un clin d'œil et la victoire méritée ne fit plus aucun doute. Les deux joueurs avaient réussi une excellente moyenne et vainqueur et perdant étaient satisfaits.

Côté Martigny, Felley confirma sa régularité et obtint la troisième place avec une belle moyenne de plus de 4 points. Quoique présentant quelque faiblesse sur le plan de la technique, disons que Felley est très adroit et réussit régulièrement quelques belles séries qui lui assurent une excellente moyenne. Grandmoulin, « fair play » par excellence, sauva l'honneur et céda la lanterne rouge à Dini qui, répétons-le en est à ses débuts en ligue supérieure. Bortis, par contre, nous avait habitué à mieux et nous aurions misé sur un troisième rang, mais... les lois du sport ne sont pas toujours respectées.

La distribution du challenge et des prix se fit par M. J.-Ch. Duc, président du club local, qui remercia son état-major, MM. Robert-Tissot et Niehimi, arbitres et secrétaires, et félicita naturellement le N° 1 du billard valaisan, René Perraudin, qui fait honneur aux sportifs valaisans sur le plan national.

Le championnat valaisan 1960 est mort; vive celui de 1961!

Résultats : 1. Perraudin R., Sion, 5 m., 10 pts, avec une moyenne générale de 12,71 ; 2. Lovey A., Sion, 5 m., 8 pts, 4,93 ; 3. Felley E., Martigny, 5 m., 6 pts, 4,28 ; 4. Bortis A., Sion, 5 m., 4 pts, 4,31 ; 5. Grandmoulin M., Martigny, 5 m., 2 pts, 3,06 ; 6. Dini A., 5 m., 0 pt., 2,76.

HOCKEY

Le Championnat suisse à un tournant

LIGUE NATIONALE A : Lausanne-Berne, Young Sprinters-Davos, Ambri Piotta-Zurich, Bâle-Arosa.

Ces rencontres ne doivent guère modifier la situation actuelle qui voit le CP Zurich solidement campé à la première place et Arosa s'accrocher désespérément à la lanterne rouge! Mais des surprises peuvent se produire, sans avoir une influence immédiate sur le classement général. Davos devra peut-être partager les points à Neuchâtel et Zurich s'incliner à Ambri. Ce ne sont que de simples suppositions.

LIGUE NATIONALE B : Sion-Sierre, Martigny-La Chaux-de-Fonds, Viège-Servette.

Sion doit remporter encore deux points pour être à l'abri de toute désagréable surprise. Les obtiendra-t-il sur son rival de toujours, le FC Sierre (qui gagna à l'aller par 6 à 0) ou lui faudra-t-il attendre son match du 12 février contre Martigny pour assurer sa place en LN B? Encouragés par leur récent succès sur Montana-Crans, les Séduois ne voudront pas remettre à plus tard la joie de fêter un nouveau succès et du même coup se délivrer d'un souci lancinant. Comme Sierre n'a plus rien à perdre ni à gagner dans l'aventure, la tâche des hommes de Girard s'en trouvera, semble-t-il, simplifiée.

Pour son dernier match « at home », Martigny tentera de donner une réplique honorable à La Chaux-de-Fonds en se souvenant qu'il faillit lui damer le pion aux Mélézes. Mais les Neuchâtelois n'ont probablement pas oublié la leçon et — comme ils restent en course pour le titre — vont se livrer à fond pour éviter une mauvaise surprise.

Viège a un petit compte à régler avec son seul vainqueur du présent championnat. C'est pourquoi Servette ne doit pas se faire trop d'illusions sur son voyage dans le Haut-Valais: il risque d'y être accueilli très froidement. A la manière réservée au HC Lausanne...

Viège	9	8	0	1	16
La Chx-de-Fonds	8	6	1	1	13
Servette	8	5	1	2	11
Sierre	10	3	2	5	8
Sion	8	2	1	5	5
Martigny	10	2	1	7	5
Montana-Crans	9	1	2	6	4

Martigny (battu par Montana-Crans) voit sa situation empirer

Le derby Martigny - Montana-Crans, si important quant à l'attribution de la dernière place du groupe, s'est déroulée hier soir à Martigny et a vu, contre toute attente, la défaite des locaux par 5 à 3. Le comble de l'affaire, c'est que Martigny menait par 3 à 0 après le premier tiers-temps et qu'il domina assez largement durant le second tiers. Sa victoire ne semblait faire aucun doute. Or, le second but marqué par Bestenheider II au début du dernier tiers, sonna le glas des Bas-Valaisans. Ceux-ci luttèrent dès lors d'une manière si brouillée, sans la moindre entente que, visiblement, ils s'acheminaient vers une catastrophe. C'est ce qui se produisit.

Montana-Crans dut surtout sa victoire à un mo-

ral bien accroché, à un courage digne d'éloge et surtout à la magistrale partie du gardien Perren au cours du second tiers-temps, alors qu'il était bombardé. En se défendant comme un lion, Perren prouva que rien n'était perdu, même avec un retard de 3 buts à 0. C'est une leçon, en somme, qu'il donna à son vis-à-vis Jacquéroiz, lequel baissa les bras dès l'égalisation. Cela finit par devenir inquiétant, ce laisser-aller du gardien marignérain, dès le moment où il reçoit un deuxième ou troisième but. Comme l'écrit un de nos confrères ce matin, c'est une bien mauvaise habitude qu'il prend et qui se retournera finalement contre lui.

Champéry tenu en échec par Star Lausanne

Plus de 800 spectateurs ont assisté mercredi soir au match Champéry-Star Lausanne comptant pour les finales romandes de lre ligue. Après une lutte captivante, les équipes se sont séparées sur le score nul de 4 à 4 (0-3, 2-0, 2-1).

Ainsi que nous l'indiquent les résultats des tiers-temps, le premier fut à l'avantage des Lausannois et avec une telle avance (3 buts), il donnaient l'impression de pouvoir gagner le match sans trop de peine. C'était méconnaître les possibilités des Champérois, toujours assez len's à se mettre en train. Le bon rythme acquis, ils placèrent une première bannière par André Berra, puis son frère René en ajouta une deuxième quatre minutes plus tard. Le dernier tiers avait à peine débuté que le rapide André égalisa et trouva ensuite le moyen de donner l'avantage à son équipe. Renversement donc total de la situation, mais Star Lausanne put éviter un malheur en égalisant à 60 secondes de la fin de la rencontre.

La victoire, donc, a échappé de peu au HC Champéry et c'est bien dommage car ce match nul diminue, quelque peu ses chances pour le titre régional romand. En effet il lui faudra maintenant gagner très largement à Fleurier dimanche pour se retrouver à égalité avec Star, vainqueur plus que probable des Jurassiens ce soir vendredi. A moins d'une très grosse surprise. Ce qu'on souhaite pour nos amis champérois.

Deux champions de groupes aux prises à Martigny

Nous connaissons maintenant les champions des groupes 8a et 8b de 2e ligue, qui sont Monthey et Charrat. En effet, les Montheysans ont bénéficié d'un forfait de Gstaad II pour le match qui leur restait encore, à jouer. Les Bernois ne pouvaient d'ailleurs pas prétendre faire mieux qu'un Götteron ou Lausanne IV devant les Bas-Valaisans, qui ont obtenu le joli goal-averages de 21 buts à 5.

Afin de désigner le champion régional de 2e ligue, une finale Monthey-Charrat aura lieu samedi soir sur la patinoire de Martigny. Ce match promet une chaude épougnade, mais on s'attend plutôt au succès des Charratins dont les attaquants ont marqué 70 buts cette saison à des adversaires comme Saas-Fee, Rarogne et Viège II. Il est vrai que leur équipe était complète alors que maintenant trois joueurs sont à l'ER. Seront-ils libérés samedi soir?

F. Dt.

EN MARGE DE LA VIE SPORTIVE

Pas pour cette année ?

Comme chaque année à pareille époque, les amateurs de hockey sur glace de notre canton vivent de cruels instants d'inquiétude pour l'équipe de leur cœur. Seuls font généralement exception les amis du HC Viège qui, lui, peut dormir tranquille durant quelques bonnes saisons encore. Ceux du HC Sierre respirent à leur tour depuis la semaine dernière et ils savent que leurs favoris ont définitivement tiré leur épingle du jeu, du moins jusqu'à l'année prochaine.

Mais il reste les autres et ils sont encore trois au moment où débute la phase finale du championnat. On le sait d'ailleurs depuis longtemps, il est inévitable — car il faut tenir compte que des clubs de Genève ou de La Chaux-de-Fonds disposent presque automatiquement de moyens supérieurs aux nôtres — il est inévitable, donc, que la lanterne rouge du groupe romand de Ligue nationale B soit un lot promis d'avance au Vieux-Pays. C'est là le revers d'une médaille que nous pouvons être fiers d'être seuls à posséder, puisqu'il s'y inscrit tout de même en lettres d'or le nom de cinq de nos clubs. A cet égard, les autres cantons peuvent toujours repasser...

Après Sierre et Montana — qui s'en sont toujours tiré avec bonheur — l'un des nôtres va donc devoir bientôt en découler avec le dernier du groupe suisse-allemand, puis jouer son existence, quoi qu'il en soit, contre un des deux ambitieux candidats à la promotion que s'apprête à désigner la Première Ligue. On prétend, non sans de bonnes raisons, que la tâche risque cette année d'être plus ardue que jamais, ce qui est d'autant plus plausible que le développement des patinoires artificielles a bigrement amélioré le niveau de jeu des ligues inférieures.

Cet accroissement des pistes artificielles et la qualité du jeu pratiqué chez les « sans-grade » devrait nous inciter à nouveau à enfourcher ce fameux cheval de bataille pour l'augmentation du nombre des clubs de Ligue B. On le fera d'autant plus volontiers que le mouvement est cette fois sérieusement en marche et que l'assemblée estivale des délégués à Hérissau devra officiellement se prononcer sur la question. Les sondages effectués permettent d'ores et déjà d'affirmer que le vote a toutes les chances d'être positif et que les prochains matches de promotion-relégation n'auront probablement qu'un caractère symbolique. Tant mieux pour celui qui, de Montana-Crans, de Sion ou de Martigny, sera appelé à subir les assauts du champion ou du vice-champion de Première Ligue. La cause n'étant cependant pas encore entendue, ces messieurs feront quand même bien de ne pas considérer cet espoir comme une certitude absolue et sauront sans doute prendre leurs responsabilités à venir avec tout le sérieux désirable. Par mesure de prudence d'abord, par simple esprit sportif ensuite.

Quant à penser que la nouvelle organisation nous délivrerait de certains soucis lors des saisons futures, ce serait faire preuve d'illusions quelque peu prématurées!

J. Vd.

* Les dirigeants du HC Lausanne ont pris des sanctions contre certaines « fortes têtes » et remplaceront Cattini et Tinembart pour le match contre Berne.

Martigny - Montana-Crans, 3-5

(3-0, 0-1, 0-4)

Patinoire de Martigny. 1000 spectateurs, légère pluie, glace granuleuse. Arbitres: MM. Bron et Schmid (Lausanne), bons.

Montana-Crans: Perren; Bauer, Rey; Roten, Bestenheider, Barras, Viscolo, Bestenheider II; Schmidt; Besançon, Gletting; Durand, Althaus.

Martigny: Jacquéroiz; Pilet, Darbellay; Bongard, Maret; Rouiller, Constantin, Nater; Revaz, Mudry, Diethelm, Reichenbach, Schuler.

Buts, 1er tiers: Bongard 10e, Revaz/Diethelm 16e, Revaz 18e; 2e tiers: Rey 20e; 3e tiers: Bestenheider II 1re, Viscolo-Bestenheider II 2e, Bestenheider II 12e, Viscolo 13e.

Pénalités: Roten.

Le gardien Perren ne s'avoua jamais battu dans ce derby Martigny - Montana-Crans et sa belle résistance finit par galvaniser ses coéquipiers. Ce fut alors une spectaculaire remontée de 3 buts, puis la victoire des montagnards sur un adversaire éffondré. Cette photo nous montre une belle parade de Perren. Le puck, reflétant la lumière du flash, rebondit à la hauteur du coude de l'avant martignérain Nater.

(Photo « Le Rhône »)



Le cadet des Bestenheider ne se fit pas prier pour s'y infiltrer dangereusement et du même coup à faire changer de camp à la victoire que les Martignérains savouraient déjà. D'autre part, il nous a semblé étrange que le jeune Schuler, dont les dernières prestations avaient été fort satisfaisantes, restât assis tout le match sur le banc. Mais venons-en aux faits:

Martigny mit dix minutes au premier tiers pour prendre la mesure de son adversaire qui nous a semblé désuni et surtout manquant de conviction. Les Montagnards n'eurent, durant cette période, qu'une seule occasion réelle de but, lorsque Besençon se présenta seul face à Jacquéroiz qui sauva brillamment. Les Octoduriens, devant une telle stérilité, abandonnèrent leur prudente défensive et Bongard ouvrit le score sur power-play. Mis en confiance par cette réussite, Martigny appuya ses attaques et favorisée par une défense qui accumulait les erreurs scora deux nouvelles fois par Revaz.

Au deuxième tiers, la partie s'équilibra quelque peu et si Martigny exerça une domination territoriale évidente, Montana répliqua par de dangereuses échappées de Rey et de Bestenheider II. Des situations indescriptibles se produisirent devant les buts de Perren et de nombreux « loupés », favorisés il est vrai par l'état de la glace ne permirent pas aux Octoduriens de concrétiser leur supériorité. Au contraire, ce furent les Montagnards qui réussirent l'unique but de ce tiers par Rey qui s'était infiltré dans une défense affolée et battit Jacquéroiz d'un tir ras-glace pris à environ cinq mètres.

Deux buts éclairs de Montana tout au début du troisième tiers sonnèrent le glas des espoirs octoduriens qui, dès lors, semblèrent pris de panique et accumulèrent les erreurs. Bestenheider II, trop souvent libre, et Viscolo en profitèrent pour donner la victoire à leur équipe, ce qui lui permet de se rapprocher à un point de sa victime du soir. La lutte pour la dernière place reste plus acharnée que jamais et un certain derby Sion-Martigny, vendredi prochain risque bien d'être décisif. Souhaitons, pour terminer, qu'il soit aussi fair play que la rencontre de hier.

jb.

Stade des Condémines, Sierre

15 h.

Sierre I-La Chaux-de-Fonds I

Match amical

Toutes faveurs suspendues

PATINOIRE DE MARTIGNY

Samedi 6 février dès 21 heures

Monthey-Charrat

Finale de promotion

SKI

En vue des prochains concours à ski de la brigade de forteresse 10

La date des prochains concours de ski de la brigade de forteresse 10 a été fixée au samedi 26 et dimanche 27 mars, à Bretaye.

Les spécialistes de ces épreuves pourront mettre en valeur leurs brillantes qualités dans les disciplines qui leur sont réservées : a) course de patrouilles avec tir, catégorie lourde; b) course de patrouille avec tir, catégorie légère.

Ces compétitions militaires offrent un intérêt tout particulier dans la nouvelle forme qui a été retenue en vue de permettre aussi aux patrouilles composées de skieurs moyens et non expérimentés dans ce genre de concours de prendre part aux courses dans la catégorie « combat ».

Les inscriptions provisoires, mentionnant l'unité ou le bat. (gr.) ainsi que le nombre d'équipes et la catégorie de concours, sont à adresser au cmdt. br. fort. 10, à Lavey, jusqu'au 15 février 1960.

GYMNASTIQUE

5^e Journée cantonale des gymnastes skieurs à Mâche

Après Vercorin en 1956, La Luy en 1957, Les Mayens de Riddes en 1958, l'an passé cette journée trouva en Gliss un section organisatrice dans le Haut-Valais disputée à Rosswald, dans un site merveilleux. La course de fond fut abandonnée et seul le slalom géant par équipes de quatre figura au programme. Dans son fief, la section de Glis se surpassa et remporta une magnifique victoire.

Cette année, la compétition sera plus ouverte que jamais. En plus des sections abonnées aux premières places ces dernières années, plusieurs sociétés attendent avec impatience ce championnat. Parmi elles citons l'équipe de la société organisatrice de Mâche (Héremence), Martigny-Ville et peut-être Vernayaz.

De belles empoignades en perspective, le 7 février prochain!

AUTO-ÉCOLE TRIVERIO

Martigny

☎ 026 / 6 16 16 - 6 18 54

AUTO - MOTO - CAMION

LEVRON

Dimanche 7 février 1960

II^e Trophée des Blisiers

PROGRAMME :

- 10 h. 30 Tirage des dossards.
- 11 h. Reconnaissance de la piste.
- 16 h. 30 Résultats et prix à la Pension Bellevue.

Mayens de Riddes Dimanche 7 février

Concours annuel du Ski-Club Les Etablons

Nombreux challenges et beaux prix
Service de jeeps depuis Isérables
(Voir communiqué sous « Riddes »)

MONTHEY

Conférence sur l'assurance-invalidité

Le Cartel syndical montheysan organise une conférence à la salle du Café du Midi, à Monthey, le samedi 6 février, à 14 h. 30, sur l'assurance-invalidité. Cette conférence sera donnée par le collègue Robert Déppen, secrétaire romand de la VPOD, qui s'occupe spécialement des établissements médicaux.

Toutes les personnes sont cordialement invitées à venir se documenter sur cette nouvelle assurance sociale. Le comité.

M^{me} Erasme de Courten-de Lavallaz

La population de Monthey a appris avec peine le décès de Mme Amélie de Courten, qui s'est éteinte à son domicile le 1^{er} février.

L'étranger qui se trouvait au chef-lieu du district, jeudi matin, devait se demander quel était le grand personnage que l'on accompagnait à sa dernière demeure, tant il y avait foule de magistrats de tous ordres, de représentants des autorités religieuses et civiles, d'amis et de connaissances.

C'était Mme Amélie de Courten-de Lavallaz, la doyenne de la commune de Monthey, la veuve très aimée de M. Erasme de Courten qui fut pendant trente ans juge-instructeur du district de Monthey, avant de devenir juge cantonal.

Mme Amélie de Courten naquit à Monthey le 22 septembre 1868. Ayant perdu sa mère très jeune, elle fut élevée par sa grand-mère, Mme la générale Dufour.

Son bel âge n'avait altéré en rien sa belle intelligence et son esprit d'a-propos.

Ame d'élite, personne très distinguée et affable, profondément religieuse, elle eut le chagrin de perdre, en 1954, sa fille, Mlle Marguerite de Courten. Mme Amélie de Courten supporta cette nouvelle épreuve avec cette résignation chrétienne qui ne l'a jamais quittée et qui l'incitait à tout rapporter à Dieu. Ses enfants lui faisaient honneur. L'un est M. le préfet Paul de Courten, conseiller national; les autres Mme Dr Thévenon-de Courten, à Sion, et Mlle Madeleine de Courten, à Monthey, qui ont été admirables de dévouement et de tendresse pour leur vénérée mère.

La défunte, qui est descendue dans la tombe à 92 ans, a été à Monthey et pour plusieurs générations, un magnifique exemple de toutes les vertus chrétiennes.

A ses chers enfants, petits-enfants et à sa famille, nous réitérons l'hommage de nos vives et sincères condoléances. D.

SIERRE

Sierre - Chaux-de-Fonds

Les nombreux passionnés du ballon rond que compte le Valais central se réjouiront en apprenant qu'ils pourront, en ce premier dimanche de février déjà, renouer avec leur spectacle préféré, à l'occasion du match Sierre-La Chaux-de-Fonds.

Cette partie, bien qu'amicale, n'en constituera pas moins une sortie très sérieuse pour l'équipe de Ligue nationale, forcée de profiter de cette rencontre pour mettre au point la formation appelée à affronter, le 14 février, Chiasso en championnat (match renvoyé du premier tour). La Chaux-de-Fonds, équipe reine incontestée du football romand depuis de nombreuses années, alignera son équipe complète avec Eichmann dans les buts, Ehrbar, Kernen et Leuenberg en arrière, Jaeger et Châtelain en ligne intermédiaire, Antenèn, Sommerlatt, Kauer, Pottier et Morand en attaque. Il est compréhensible qu'avec un « onze » de cette valeur, les Montagnards, sans émettre des prétentions excessives, peuvent espérer remporter soit la coupe, soit le championnat, si ce n'est même réussir le doublé.

Quant aux Sierrois, flattés de servir de « sparring-partner » à une aussi prestigieuse équipe, ils se sont préparés de manière particulièrement intensive pour cet événement. Le team rouge et jaune, révélation valaisanne de l'automne 1959, défendra ce printemps de façon autoritaire son magnifique classement. Cette confrontation avec l'équipe suisse la plus technique permettra d'ailleurs aux responsables locaux de déceler les points encore sensibles de leur équipe et de mettre à l'épreuve l'un ou l'autre élément susceptible de compléter l'effectif pour le deuxième tour.

Toutes ces considérations prouvent que les nombreux spectateurs qui se déplaceront dimanche prochain à Condémène, ne regretteront pas leur après-midi en assistant à une partie amicale, certes, mais disputée sur un rythme de compétition et dans un esprit de fair-play exemplaire.

Monteurs en chauffages centraux

qualifiés, sont demandés par l'entreprise
R. Flückiger, Martigny.

LOT DE PANTOUFLES

basses, semelle caoutchouc, feutre et velours

N° 30-40 3.90



Excellent orchestre

(duo ou trio) libre pour le carnaval.

Références à disposition. - Tél. 021 / 26 71 91.

Pierre BERTI, Bon-Abri 13, Lausanne.

Activité intéressante pour homme jeune et travailleur

Voulez-vous gagner largement votre vie comme représentant en offrant aux agriculteurs, artisans et particuliers les produits éprouvés et avantageux d'une maison sérieuse? Vous serez soutenu par une publicité efficace. Fixe, commissions, frais, vacances payées, caisse-maladie, etc. Si vous êtes débutant, vous recevrez chez nous une bonne formation de représentant.

Envoyez offres manuscrites avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 1265 R à Publicitas, Berthoud.

Nous demandons de bons

monteurs électriciens

qualifiés. Travail intéressant. Place stable. Bon salaire.

Entreprise A. Marini

DIRECTION N. MARCHON, COPPET près Genève

Commerce de Martigny demande pour entrée le 15 mars

aide de bureau

dame ou jeune fille, au courant des divers travaux de réception, facturation, contrôle, petite correspondance, etc.

Conditions et salaire selon entente.

Ecrire au journal « Le Rhône » sous R. 400.

Orchestre

3 musiciens seraient libres pour carnaval.

Collet, 83, Montbrillant, Genève, ☎ 022 / 34 37 17.

A vendre

VW

voiture impeccable, modèle de luxe, housée, porte-bagages. Prix intéressant. S'adresser sous chiffre R. 401 au journal.



Boutonnière automatique Réglage par 2 boutons. Paliers autolubrifiants Navette antibloc

sont les avantages exclusifs de la



Demandez une démonstration à domicile. Facilités de paiement.

F. Rossi

Avenue de la Gare

Martigny

Bon fromage

3/4 gras, en meule de 3-10 kg., 3 fr. 30 le kg.

G. HESS, fromages Horriwil, Soleure, ☎ 065/3 71 41

PRÊTS

sans caution Jusqu'à fr. 5000.— accordés facilement depuis 1930 à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Rapidité. Petits remboursements échelonnés jusqu'à 28 mois. Discretion.

BANQUE GOLAY & Cie

Lausanne Tél. (021) 22 66 33

Carnaval

BEAUX COSTUMES, état de neuf, tous genres, à vendre bas prix, par lots de 10 pièces et plus. Affaire intéressante pour coiffeurs, bazars, comités et particuliers. 86, Grand-Rue, 1^{er} étage, Montreux, ☎ 021 / 6 60 18.



543.90 net au comptant

ELNA

Enfin une machine à coudre idéale à un prix sans concurrence livrée avec une garantie de 5 ans. (Facilités de paiement.)

En vente chez : M. Witschard MARTIGNY ☎ 026 / 6 16 71

Salvan

On cherche CHALET 5 lits, sans confort, pour le mois d'août. Roland Magnin, ☎ 021 / 25 97 39, Ch. Noirmont 13, Lausanne.

A vendre au plus offrant ma

VW de luxe

mod. 54/55, en parfait état, peut être livrée tout de suite. Housées spéc., etc. S'adresser à E. Rast, Châtignier, Fully.

A vendre de beaux

porcelets

S'adresser à Valentin Magnin, Martigny, ☎ 026 / 6 17 18.

A vendre

1 taureau

race d'Hérens, primé 81 pts. S'adresser au journal sous R. 395.

Serais acheteur d'une

pompe

à brouette d'occasion mais en parfait état.

☎ 026 / 6 13 58.

A vendre

1 caisse enregistreuse Nationale

Fr. 150.—

SEMENCEAUX de pommes de terre Bintje, importés en 1959.

☎ le soir au 026 / 7 13 35.

A vendre bonne

vache

laitière, portante pour fin février.

S'adresser à René Guex, Ile à Bernard, Martigny.

Scieries

A vendre une SCIE manchoite marque « Bochud », complète avec chariot et moteur, et 1 TRONÇONNEUSE forestière marque Danarm. Le tout en parfait état.

B. Trolliet, Ferronnerie, Seigneux / VD, ☎ 037 / 6 42 58.

FULLY

A vendre en plaine

1 villa

3 pièces, salle de bains, confort, avec cave, garage et galetas. S'adresser au journal sous R. 399.

A vendre d'occasion

motopompe

Birchmeier, entièrement révisée, chez

Edgar Perrier, Saxon.

A vendre de particulier, cause double emploi,

voiture VW

modèle 51, synchronisée, limousine housée, couleur gris clair, toit ouvrant, freins hydrauliques, 80.000 km. Parfait état de marche. Prix intéressant. S'adresser à Armand Moret, Evionnaz, ☎ 026 / 6 46 28.

BOUCHERIE CHEVALINE MARTIGNY-BOURG

Samedi

POULAIN

☎ 026 / 6 00 51

AVIS

J'avise la population de Fully et environs que M^{me} veuve Julien Besson m'a remis le dépôt mortuaire de M. Arnold à Morges.

M^{me} veuve Edouard Buthey, meubles Fully - ☎ 026 / 6 32 72



GASTRONOMIE



Gastronome
MON MOULIN

Un restaurant connu?

Un bon menu?

Consultez notre rubrique gastronomique.

HOTEL - RESTAURANT GARE & TERMINUS

MARTIGNY

Tél. 026 / 6 15 27 M. Beytrison, chef de cuisine
Chaque jeudi: Petite marmite Henri IV

Restaurant du Grand-Quai

Choucroute garnie, saucisses aux choux. Poulet à la broche. Ses assiettes valaisannes bien garnies.

RESTAURANT

FORCLAZ-TOURING

MARTIGNY

Beefsteak Tartare Maison
Croûtes aux morilles

M^{me} Olga Rigoli - ☎ 026 / 6 17 01

MARTIGNY RESTAURANT SUR-LE-SCEX

Le relais (sur la nouvelle route de La Forclaz) gastronomique ☎ 026 / 6 01 53 - C. Eberlé-Lambiel Les spécialités du chef Son panorama unique



Risotto
Casimir

Encore du nouveau pour le week-end à l'HOTEL CENTRAL

Gratin de langoustes aux fruits de mer
Quenelles de Brochet à la Nantua
Scampis à la New-Burg
Pilaf de Moules à l'Orientale

Et servies à toute heure :

Nos délicieuses croûtes aux morilles
2 pièces Fr. 2.50

Il est prudent de réserver - Tél. 026 / 6 01 84

Nouveau Café-Restaurant-Relais

"Supersaxo" SION

Passage rue de Lausanne-rue de Conthey
B. METRAILLER, chef de cuis. (ci-dev. Hôtel Suisse, Saxon)



Restaurant « La Matze », Sion

Sa cuisine soignée
Son tournedos Jockey-Club
Son entrecôte « La Matze »

M. Lamon chef de cuisine



Escalope de veau
Carlos



Mexicani
Milanaise

VALAIS

Ecrasé par un bloc de rocher

Occupé sur un chantier de Zermatt, un ouvrier valaisan a connu hier une fin tragique. La victime, M. René Biselx, 40 ans, d'Orsières, a été écrasé par un bloc de rochers alors qu'il se trouvait à l'intérieur d'une galerie. Il a été tué sur le coup. A sa famille si cruellement éprouvée va l'expression de nos plus sincères condoléances.

G.P.T., section vallée du Rhône

L'assemblée annuelle de la section aura lieu le dimanche 7 février prochain, à 15 h., à l'Hôtel du Midi, à Sion. L'ordre du jour est statutaire.

Conservatoire cantonal de musique

Mardi 9 février, à 20 h. 15, première audition des élèves du Conservatoire. Classe de violoncelle, Mlle de Meuron; classe de violon, Mlle Pfeifferlé; classe de piano, Mme Fay; classe de diction et d'art dramatique, Mlle Pahud; classe de piano, M. Perrin. Cette audition aura lieu à l'Hôtel de la Paix, tout comme la suivante, prévue pour le mardi 16 février, à 20 h. 15.

Décisions du Conseil d'Etat

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a pris les décisions suivantes:

Nominations, autorisations et démission

SION: Mlle Madeleine Menge, à Sion, a été nommée provisoirement assistante sociale à la maison de santé de Malévoz, en remplacement de Mlle Nydegger, démissionnaire.

MONTHEY: le Département des finances a été autorisé à engager provisoirement comme assistante sociale à la maison de Santé de Malévoz, à Monthey, Mlle Jacqueline Auderset, de Lausanne.

EMBD: M. Médard Williner vient de présenter sa démission en qualité de membre du conseil communal d'Embd. Elle a été acceptée.

CRETELONGUE: MM. Charlot Perruchoud et Gustave Emery ont été nommés définitivement pour la période administrative en cours, gardiens à la colonie pénitentiaire, à Crêtelongue.

EISTEN: M. Paul Burgener, d'Eisten, a été autorisé à pratiquer la profession de mécanicien-dentiste sur territoire du canton du Valais.

VIÈGE: M. le Dr Antoine Zen-Ruffinen, médecin-dentiste, à Viège, a été autorisé à engager, en tant qu'assistant, M. le Dr Werner Fein, de Francfort-sur-le-Main, porteur du diplôme de médecin-dentiste de l'Université de Francfort.

Adjudication, subventions et approbations

MARTIGNY: les travaux de construction du pont sur la Dranse, à Martigny, ont été adjugés.

SION: les travaux exécutés dans le cadre de la construction de la nouvelle école normale des garçons, à Sion, ont été adjugés.

EGGERBERG: les statuts de la Société de laiterie de Finnen-Eggerberg ont été approuvés.

GRANGES: une subvention cantonale a été allouée pour l'aménagement des portions bourgeoises de la commune de Granges.

FULLY: les travaux de construction de la route à l'intérieur de Fully ont été adjugés.

SEMBRANCHER: le Conseil d'Etat a approuvé le projet du chemin forestier de Daillay, présenté par la bourgeoisie de Sembrancher. Les travaux prévus ont été mis au bénéfice d'une subvention cantonale.

Eglise réformée évangélique

(Services divins du 7 février 1960)

Paroisse de Martigny: culte à 10 heures (pasteur Decorvet, professeur au Collège de Bex); enfance: 9 heures et 11 heures. Charrat: 10 h. 30.

Paroisse de Saxon: culte à 20 heures; enfance à 10 heures.

Verbier-Station: culte à 10 heures (pasteur Müller).

Le grand loto de Viège

Dimanche, 14 février 1960, dès 14 h. 30 pour la première fois dans deux salles différentes:

Restaurant zur alten Post
Restaurant du Commerce

LA VALEUR DES PRIX DÉPASSE FR. 9000.—

- 1 machine à laver, Fr. 670.—
- 4 complets pour messieurs, Fr. 800.—
- 8 demi-pores, Fr. 1600.—
- 5 moutons, Fr. 600.—
- 18 fromages valaisans, Fr. 800.—
- 1 radio portatif, Fr. 295.—
- 1 Turmix, Fr. 280.—
- 10 Louis
- 1 fût en chêne rempli, 40 l., 1 montre bracelet,
- 1 service en argent, 1 rasoir électrique, etc.

Cartes journalières à prix réduit, Fr. 30.— au lieu de Fr. 39.—, en vente aux restaurants

zur alten Post, ☎ 028 / 7 23 71
du Commerce, ☎ 028 / 7 22 76
zur Kanne, ☎ 028 / 7 21 30

Invitation cordiale Société d'orchestre, Viège

Union valaisanne des viticulteurs

L'assemblée générale prévue pour le premier dimanche de février aura lieu le dimanche 13 mars prochain, à Sion.

A cette occasion, les viticulteurs seront renseignés sur les travaux du GOV et de l'Opeval durant cet hiver.

Ils se prononceront sur le délicat problème des prix des vendanges dont la solution amènera la paix du vin et sur l'assainissement du marché du vin bouleversé par les stocks de vins importés d'une manière désordonnée. Le comité.

Un pont restauré

L'Etat du Valais procède à la réfection du pont de la Lizerne, entre Ardon et Vétroz, sur la route cantonale. L'abaissement du tablier est de plus de 90 cm. Les automobilistes apprécieront cette heureuse transformation.

Chez les CFF valaisans

De nombreuses promotions et nominations ont été faites dans les CFF en ce début d'année. Voici celles pouvant intéresser nos lecteurs:

M. Ulrich Hilty, de Sion, a été nommé fonctionnaire technique II; M. Constant Gollut, de Saint-Maurice, chef de bureau d'exploitation I; M. Alfred Despond, de Chamoson, chef de station II a; M. Roger Strutler, de Brigue, suppléant sous-chef de gare; M. Gérard Rapin, de Monthey, commis d'exploitation II.

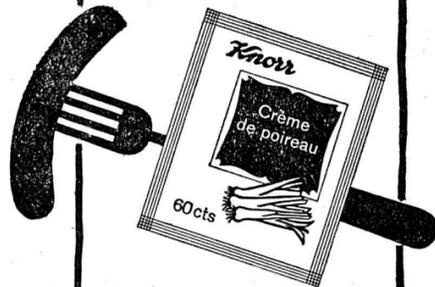
Ont été nommés également commis d'exploitation II: MM. Charles Fournier, de Saint-Léonard, Sylvain Roux, de Saint-Maurice, Michel Epiney, de Brigue, Ferréol Ramel, de Vernayaz, et Jean Haerli, de Chartrat-Fully.

D'autre part, M. Bruno Schmid, à Viège, a été nommé sous-chef II; M. Bernard Montani, à Brigue, employé d'exploitation I; M. Pierre Eyer, à Brigue, employé d'exploitation II; M. Placide Meytain, à Sion, chef marchandises II a; M. Xavier Noll, à Sion, chef de bureau I; M. Jean Nendaz, à Saint-Maurice, chef de train I; M. Erwin Truffer, à Brigue, chef de train II; M. Claude Dubois, à Saint-Maurice, mécanicien I, ainsi que M. Elie Zufferey, à Brigue; M. Georges Nicod, à Brigue, chef ouvrier I; M. Hans Ruedi Leuenberger, conducteur de train II.

Les bonnes idées KNORR:



Un repas express? Alors rien de mieux qu'un **potage-lunch** fait d'une substantielle soupe Knorr comme p.e. Crème de poireau à la Romande avec un saucisson dodu ou une paire de Vienne. Accompagné d'un bon morceau de pain, éventuellement d'une salade et voilà votre repas déjà prêt pour le plaisir de tous les vôtres, car le potage-lunch engendre la bonne humeur!



Une fois par semaine, un potage-lunch KNORR!

— On parle du premier ministre indien Nehru comme futur lauréat du Prix Nobel de la Paix.

GRAND CONSEIL

Finance et justice

En début de séance de mercredi, le Grand Conseil entendit une motion du député Imhasli sur la réforme de l'article touchant l'enseignement primaire et ménager du canton. Le député haut-valaisan demandait entre autres que les charges des communes intéressées soient diminuées et que l'Etat prenne sur son compte une partie de ces charges. M. Gross, chef du Département intéressé a rejoint en partie les idées de M. Imhasli et a accepté la motion pour étude.

Bon gré, mal gré, nos représentants au Grand Conseil devront siéger durant les premiers jours de la prochaine semaine. La faute en est (bien que certains députés ne doivent pas demander mieux que de gagner 30 francs par matinée en cette saison morte!) à cette interminable loi fiscale dont on approche heureusement des derniers articles.

Des objets importants ont été examinés cependant en marge de cette question d'argent et d'impôts qui est devenu, depuis le premier jour de la session, un véritable pensum. Nous pensons notamment à la nouvelle loi sur l'organisation judiciaire qui a passé allègrement le cap des premiers débats ainsi qu'à l'aide financière à apporter à la compagnie de l'Aigle-Champéry, laquelle occupa le parlement durant tout un après-midi. Mais voyons les choses de plus près.

Route de Verbier : des travaux pour 410.000 fr.

Avant de «s'atteler» à nouveau à la loi des finances, la haute assemblée vota sans la moindre opposition, en deux débats successifs, le projet de décret touchant la correction de la route communale Villette-Verbier Station. Les travaux prévus se feront à l'intérieur du village de Cotterg.

La route Villette-Verbier a été corrigée il y a quelques années entre Villette et l'entrée du village de Cotterg. Le nouveau projet prévoit la continuation de cette correction jusqu'au prochain lacet.

La traversée actuelle du village présente plusieurs inconvénients. L'entrée est rendue dangereuse par un pont étroit, une pente atteignant 11% et un manque de visibilité. C'est un lieu de fréquents accidents, spécialement en hiver.

A l'ouest, la route se resserre entre trois raccords et débouche dangereusement sur un pont étroit. En cet endroit, où la largeur de la chaussée ne dépasse pas les 4 m., un raccord avance d'environ 1 m. 50 sur la route. Les gros véhicules (camions et cars) s'emboutissent régulièrement contre ce porte-à-faux, vu le manque de hauteur.

Le projet de correction portant sur une longueur de 850 m., comprend l'élargissement de la chaussée à 6 m. avec revêtement bitumineux, la modification du profil en long et du tracé aux endroits dangereux. Ce projet prévoit également un trottoir de 2 m. sur la longueur du village. Le devis de ces travaux, compte tenu des expropriations, s'élève à 410.000 francs.

L'Etat contribuera aux frais effectifs des travaux à raison de 70% pour les travaux exécutés à l'extérieur de la localité et de 50% pour les travaux exécutés à l'intérieur de la localité.

Les travaux seront dirigés par le Département des travaux publics et terminés dans un délai de trois ans.

Aide financière à l'AOMC

La compagnie de chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry occupa le Grand Conseil pendant de longs instants. M. Chevalley, député suppléant, Monthey, avait tout d'abord demandé dans une intervention qui ne manquait pas de conviction le renvoi de cet objet pour études. A son avis, tout le problème de la voie ferrée Aigle-Ollon-Monthey devrait être attentivement examiné en remplaçant éventuellement cette ligne déficitaire par un service d'autobus. Il retirera cependant sa demande de renvoi devant les arguments de M. Bonvin qui mit l'accent notamment sur la complémentarité rail-route.

Intervient également MM. Copt, Germanier et Kaempfen, pour que l'Etat prenne entièrement à sa charge le déficit des compagnies de chemins de fer de telle façon que les communes intéressées n'aient plus à participer à ces charges souvent exorbitantes. M. Roger Bonvin proposa que les communes intéressées (à savoir celles de Monthey, Collombey, Troistorrens, Val-d'Illeiez et Champéry) participent pour le 25% et non point pour le 50% de la quote-part mis à la charge de l'Etat du Valais.

Cette proposition devait occasionner un résultat de vote exceptionnel, rarement vu lors des débats du Grand Conseil. En effet, 50 députés appuyèrent la proposition Bonvin et 50 autres la proposition du gouvernement. Ainsi que le prévoit le règlement dans ces cas-là, le président de la Haute Assemblée fut appelé à faire pencher la balance. M. Carrupt vota avec le gouvernement dans un geste d'élégance que le président Bonvin se plut par la suite à souligner.

Voici l'essentiel du projet de décret qui a été voté: la participation du canton est de 65% de la part incombant aux cantons intéressés, soit Vaud et Valais.

Les communes intéressées participent pour le 50% de la quote-part mise à la charge de l'Etat du Valais. La répartition du montant à la charge des communes sera faite sur la base d'un tableau de répartition tenant compte du sommaire imposable, du nombre d'habitants et de la longueur de la voie ferrée.

La participation sera ainsi, pour l'Etat du Valais, de 50% de 24.651 fr, soit 12.325 fr. 50, quant à celle des communes elle sera également de 12.325 fr. 50 (soit 50% de 24.651 fr).

Nous aurons deux nouveaux juges cantonaux

Deux nouveaux juges cantonaux viendront, sous peu, se joindre aux cinq membres actuels de notre cour cantonale. Tel est au fond l'essentiel du nouveau projet de décret qui a été accepté sans la moindre opposition par la Haute Assemblée, en une première lecture, lors de la séance de jeudi. Cette nouvelle loi sur l'organisation judiciaire n'en a pas moins occupé le parlement durant deux bonnes heures. Il faut en chercher la raison dans l'échec que rencontra, l'automne dernier, l'«ancienne nouvelle» loi dont 700 citoyens tout au moins doivent se souvenir, les autres (une trentaine de mille, sauf erreur) ayant préféré s'occuper d'autres problèmes, notamment d'élections fédérales! La première loi présentée au peuple prévoyait toute la réorganisation de notre système judiciaire avec la création d'un Parquet unique. Quatre mille citoyens, dont 3000 Haut-Valaisans firent barrage à une loi qui ne rencontra que 3000 partisans. Malgré cet échec, plusieurs députés, dont M. Gérard Perraudin devait se faire le porte-parole, tenaient à ce que cette question de la réorganisation du ministère public soit également réglée dans la nouvelle tentative. Mais le gouvernement jugea plus prudent de se contenter d'une sorte de demi-mesure, l'échec étant trop récent et trop de citoyens notamment dans le Haut-Valais, n'étant pas mûrs pour le Parquet!

La question devra néanmoins revenir «sur le tapis». On nous la promise pour la session de mai, en même temps que l'étude du nouveau code de procédure civile.

Nos cinq juges cantonaux étant cependant ensevelis sous des dossiers allant de causes de droit pénal ou contractuel aux recours en matière d'assurance militaire, sans parler des litiges touchant la Caisse nationale pour lesquels le Valais bat tous les records, ne pouvaient plus attendre. Ils ont besoin de renfort. Le projet présenté hier non seulement porte leur nombre à sept, mais laisse également la possibilité au Grand Conseil d'augmenter encore ce nombre par la suite sans demander l'avis du souverain. Nos juges ne risqueront-ils pas d'avoir trop de travail puisqu'il est prévu de leur confier dès cette année le jugement de tous les recours en matière d'assurances sociales.

Aurons-nous un juge... socialiste!

Lors de l'entrée en matière de ce nouveau projet de décret, M. le député Clovis Luyet, au terme d'une petite intervention, a demandé que le Parti socialiste soit également représenté au sein de la nouvelle cour cantonale. M. Schnyder, chef du Département de justice, devait simplement lui répondre: «Pourquoi pas, si vous avez un candidat!»

Dès que l'entrée en matière fut acceptée, le projet de loi a pratiquement peu soulevé de discussions. Signalons cependant la petite escarmouche de l'article 20. M. Alfred Vouilloz, cons., Martigny, ancien bâtonnier pourtant, tenait à ce que fût supprimé cet article qui prévoit que seuls les membres de l'ordre des avocats puissent exercer le barreau, à moins d'une autorisation spéciale, bien entendu. Plusieurs députés, dont M. Copt notamment, intervinrent pour que cette réserve soit maintenue. La proposition de M. Vouilloz fut rejetée par 43 voix contre 13.

Ce serait sortir du cadre de ce simple compte rendu de séance que de détailler la teneur de cette nouvelle loi qui devra, après avoir été admise en deuxième débats, affronter le verdict populaire. Signalons cependant un point encore: les débours et honoraires de l'avocat d'office dans les affaires civiles et pénales seront réglées à l'avenir par la caisse de l'Etat, si la partie n'est pas en mesure de les payer à la fin du procès. Avec l'ancienne loi, l'avocat avait parfois de cruelles surprises.

Lors du vote générale, ce nouveau projet de loi n'a pas rencontré la moindre opposition.

Jean Bayard.

— A en croire M. Mikoyan, dont la visite est attendue à Cuba, le gouvernement soviétique inviterait prochainement M. Fidel Castro à Moscou.

Où demander un chien d'avalanches?

Le comité central du CAS, à Coire, nous fait tenir aimablement la liste des conducteurs de chiens d'avalanches valable pour l'hiver 1959-60.

En ce qui concerne le Valais, nous publions bien volontiers cette liste en précisant que les lettres suivant les noms des bêtes signifient: A = chien débutant; B = chien expérimenté; C = chien d'élite.

Lieu	Propriétaire	Privé	Tél.		Chien
			Bureau	Chien	
Binn	Fellay Louis, douane	—	(028) 8 11 45	Faro	B
Bourg-Saint-Pierre	Salvisberg Otto, douane	—	(026) 6 91 33	Faro	A
Champéry	Chabbey Victor, douane	—	(025) 4 41 31	Bella	A
Gondo	Grimaitre Alph., douane	—	(028) 7 91 09	Argo	B
Mauvoisin	Dayer C.	(026) 6 02 29	(026) 7 22 81	Nita	A
Lourtier	Magnin Maurice, douane	—	(026) 7 21 07	Fredo	C
Miex	Nanchen André, douane	—	(025) 3 41 31	Cami	C
Morgins	Pillonel Arthur, douane	—	(025) 4 31 31	Cuno	B
Oberwald	Christian Mario	(028) 8 21 76	(028) 3 22 97	Eros	B
Saas-Almagell	Burgener Aloys, douane	—	(028) 7 81 54	Dani	C
Saas-Fee	Burgener Adolf	(028) 7 82 57	—	Rex	C
Saxon	Binder Willi	(026) 6 24 73	—	Anouk	B
Sion	Carrupt Maurice	(027) 2 20 07	—	Flik	B
Sion	Cusin Raymond	(027) 2 28 07	(027) 2 28 51	Boy	B
Torgon	Monnet Charles, douane	—	(025) 3 41 32	Baldo	C
Torgon	Zosso Rob., douane	—	(025) 3 41 32	Fakir	A
Val des Dix	Schnyder J.	—	(027) 4 82 82	Alex	C
Zermatt	Niquille Michel, douane	—	(028) 7 72 82	Dick	C

On demandera les renseignements au No 11.

Commerçants! Pour mieux servir, mieux s'équiper

Il est peut-être temps de changer ou de transformer l'agencement de votre magasin.

Nous sommes au courant des dernières nouveautés techniques et nous étudierons selon vos possibilités et vos desirs la meilleure solution.

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons sans engagement de votre part.

J.-G. PEYLA - Martigny-Bourg
☎ 026 / 6 12 61

Spectacle à prix réduit

La compagnie du théâtre « LA TROUPE DU CHATEAU » de Martigny présentera

J'y suis... J'y reste...

à MARTIGNY - Salle du Casino Etoile, le mercredi 10 février 1960 à 20 h. 30.

en faveur de la COLONIE DE VACANCES DE MARTIGNY.

Pour ce spectacle, MIGROS VALAIS offre à ses coopérateurs des

bons de réduction de Fr. 2.-
à prendre auprès du gérant du magasin Migros, avenue de la Gare à Martigny-Ville.

Grichting & Valterio S. A.

Entreprises électriques à Sion engagent des

monteurs électriciens diplômés

pour courant fort et courant faible.
Place stable avec institution de prévoyance.
Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Se présenter ou s'adresser par écrit au siège de l'entreprise, Condémines, à Sion.

Beau choix de

SKIS

bâtons, fixations, etc.
Chaussures avec patins.
Toutes réparations.

Aiguillage des patins.

TH. BREU MONTHEY

Carrosserie - Articles de sport.

Chemin du Tonkin 10
☎ 025 / 25 84

Prenez du **CIRCULAN**
et vous vous sentirez bien mieux !

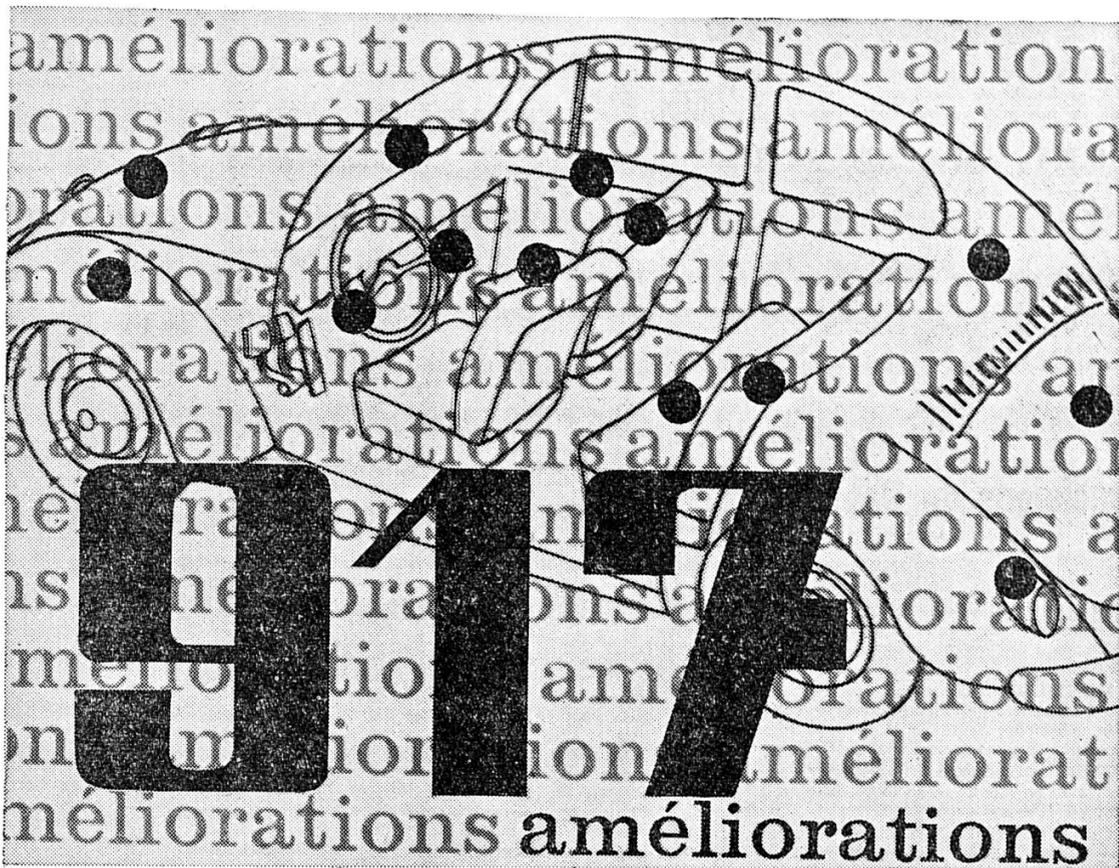


contre les troubles de la circulation
1 lit. 20.55 - 1/2 lit. 11.25
chez votre pharmacien et droguiste

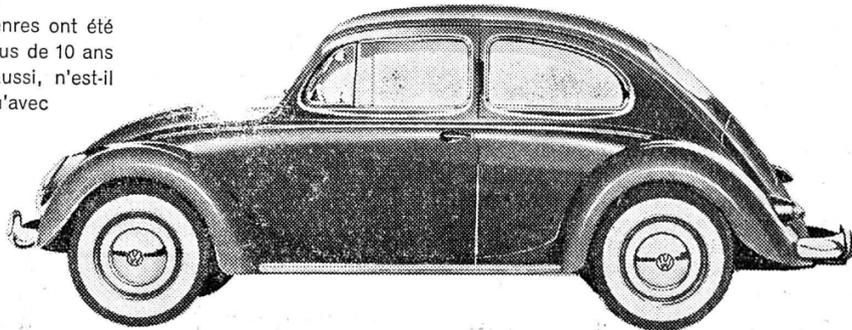
FROMAGE

Fromage maigre à Fr. 1.50 le kg., 6-15% gras à Fr. 1.90, 1/4 gras à Fr. 2.20 par kilo. Pièces entières (environ 12 kg.) ou moitiés. Envoi contre remboursement Laiterie Karthause, Ittingen près Frauenfeld (Thurgov.)

Des chiffres éloquentes!...



917 améliorations de tous genres ont été apportées à la VW depuis plus de 10 ans et sans renchérissement. Aussi, n'est-il nullement exagéré de dire qu'avec **le modèle 1960,**



la  est une toute autre voiture!...

Modèle Normal
à partir de Fr. **5555.-**

Modèle De Luxe
à partir de Fr. **6425.-**

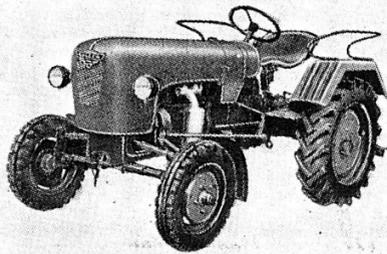
y compris chauffage et dégivreur.
Conditions avantageuses de paiements par acomptes par l'entremise de Aufina S.A., Brugg.

Oui, infiniment plus sûre, plus silencieuse, plus confortable, plus agréable à conduire. Faites-en vous-même la passionnante expérience. Vous serez enthousiasmé de ses remarquables performances; vous apprécierez, ô combien! tout au cours de son long usage, la qualité et la solidité extraordinaires de sa fabrication; vous serez enchanté de son économie légendaire à l'emploi, à l'entretien (avec le célèbre tarif à prix fixes), à la revente et aussi — si vous ne l'avez pas encore éprouvée — de la parfaite organisation du service VW tant en Suisse qu'à l'étranger. La VW est une valeur sûre. Vous pouvez lui faire entière confiance. Plus de 100000 propriétaires VW suisses à ce jour s'en portent garants!

Depuis 1951,
VW est de loin la voiture la plus vendue en Suisse!

 Schinznach-Bad

AGENCES : Sierre : Garage Olympic S.A., Antille, route de Sion — Martigny : Garage Balma S.A. — Münster : Garage Arnold Nanzer Naters : Garage Emil Schweizer — Orsières : Garage d'Entremont, Gratien Lovey — Riddes : Garage de la Plaine, Albert Hiltbrand Sion : Garage Olympic, A. Antille, Corbassières — Viège : Touring-Garage, Albert Blatter.



La nouvelle sensation « SULZER »

Le tracteur agricole

2 cylindres, 20 CV, à partir de Fr. 7500.
Différents modèles

Vente - Echange - Réparations
Pièces de rechange

Démonstration et documentation chez

ROBERT GAY - FULLY

Tél. 026 / 6 32 72



Pour vous amuser royalement en société, en famille, au carnaval, à la noce, etc., demandez notre **ALMANACH COMIQUE** (100 pages). Il vous sera adressé gratuitement par les Etablissements **LA GAITÉ**, 43, Rôtisserie, Genève.

Travail à domicile

sur la tricoteuse à main **TRICOLETTE**, vous est offert par Karl Lutz & C°, Birmensdorferstr. 400, Zurich 3/55. Téléphone 051 / 33 47 57

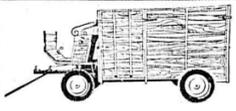
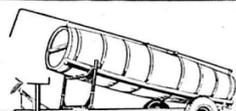
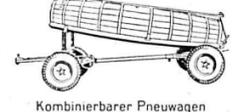
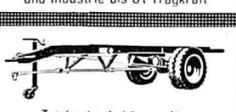
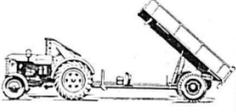
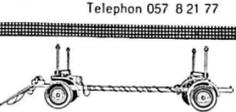
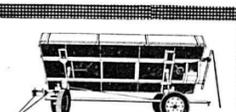
Nous

vous livrons contre paiement comptant ou par acompte un appareil moderne à deux fontures d'aiguilles, vous donnons une formation solide qui fera de vous une artiste dans la confection de beaux tricots.

Vous

tricotez pour nous (ou pour vous-même), d'après nos instructions, pullovers, vestes, jaquettes, etc. Salaire par échevette de 50 g. : Fr. 1.10 jusqu'à Fr. 2.50.

Demandez une documentation détaillée par téléphone ou carte postale.

 Viehwagen für Traktoren- und Pferdezug	 Kombinierbarer Traktor-Anhänger	 Viehwagen für Traktor oder Jeep
 Pneuwagen 2,5-10 Tonnen Tragkraft mit Achsschenkelenkung	 Kombinierbarer Pneuwagen	 Traktor-Anhänger für Landwirtschaft und Industrie bis 8t Tragkraft
 Zapfwellenkipper mit oder ohne Auflaufbremsen	 Langholzwagen mit Elektro- oder Luftdruck-Bremsen	 Triebachs-Anhänger für Landwirtschaft und Industrie
		
HANS NEUHAUS Nutzfahrzeuge für Landwirtschaft und Industrie BEINWIL/FREIAMT AARG. Telefon 057 8 21 77		
 Zapfwellenkipper mit oder ohne Auflaufbremsen	 Langholzwagen mit Elektro- oder Luftdruck-Bremsen	 Hydraulischer Zweiseitenkipper

Roger Fellay
Machines agricoles, matériel, quincaillerie, SAXON. ☎ 026 / 6 24 04.
Demandez le prospectus N° 58.

A vendre

1 HERSE-BÊCHE, 1 COUPE-RACINES, 1 HOUE combinée, 2 CULTIVATEURS, 1 COLLIER, 1 MEULE électrique sur pied, 1 PONT DE CAMIONNETTE.

Daniel Bourgeois, Bex,
☎ 025 / 5 20 77.

Prêts

d'argent

SERVICE DE PRÊTS S.A.
Lucinge 16
Rumine
LAUSANNE
☎ 021 / 22 52 77

On cherche pour tout de suite, ou date à convenir, petit

appartement

2 chambres, cuisine, à Martigny-Ville. Prix modéré. Ecrire au journal sous R. 364.

MARTIGNY ET LA RÉGION

EN VILLE

Deux commissions fédérales à Martigny

Venant de Sion, les Commissions du Conseil national et du Conseil aux Etats pour les PTT, auxquelles s'était joint M. le Dr Weber, directeur général des postes et télégraphes, a fait escale hier matin à Martigny.

Nos hôtes ont visité les locaux plus que désuets de notre office postal, puis se sont rendus sur les lieux où sera prochainement construit le nouveau bâtiment des PTT à Martigny.

Pharmacie de service

Du samedi 6 février (dès 17 h. 30) au 13 février : pharmacie Closuit.

Médecin de garde

Dimanche 7 février : D' Halstenbach.
Le service est assuré du samedi dès 20 h. au lundi à 8 h.

Prochaine visite de Mgr Adam

Cette visite est annoncée pour le dimanche 6 mars. Ce jour-là, Mgr Adam, évêque du diocèse de Sion, viendra confirmer les enfants de la paroisse de Martigny.

Ce sera une grande et belle journée pour plusieurs familles de chez nous.

N'oubliez pas les bons de la chance !

Chacun a certainement remarqué que depuis lundi 1er février, de nombreux commerçants de la Ville, du Bourg et de la Croix ont affiché dans l'une de leurs vitrines un éclatant panonceau sur lequel on lit : « Bons de la chance ».

Rappelons que ces commerçants délivrent, sans aucune obligation d'achat, ces bons permettant aux consommateurs de participer gratuitement à un intéressant concours de slogans destinés à lancer une manifestation qui devra être grandiose et qui aura lieu pour la première fois l'automne prochain : le Comptoir de Martigny.

De beaux prix — dont un poste de télévision — récompenseront les six meilleurs slogans retenus par le jury.

Alors, n'attendez pas : réclamez tous vos « bons de la chance ».

Toute la ville en parle...

De quoi ? De l'immense succès qu'a remporté la brillante comédie « J'y suis, j'y reste », de Raymond Vinay et Jean Valmy, présentée par la Troupe du Château lors de la soirée du Martigny-Sports. Une deuxième représentation s'imposant, nos jeunes comédiens la donneront le mercredi 10 février 1960, à 20 h. 30, sur la scène du Casino-Théâtre de Martigny, en faveur de la Colonie de vacances.

Un public emballé a fait une brillante ovation à la Troupe du Château lors de la première. Nul doute que tout Martigny voudra voir et entendre cette désopilante comédie qui fit les beaux jours des théâtres parisiens, il y a quelques années. Soigneusement mise en scène

par Henry Rabaglia, dans un décor broché par Raphy Terrini, cette œuvre brillante sera interprétée par Mme et Mlles Jacqueline Favre, Marie-Paule Genoud, Rose-Marie Terretaz et Suzanne Genoud et MM. Marcel Filliez, Gérard Saudan, Charly Mayencourt et Henry Rabaglia, l'animateur de la troupe.

A cette occasion, les magasins Migros délivrent d'importants bons de réduction. Les meubles sont gracieusement prêtés par la maison Charly Moret et les fleurs par la maison Rouiller-Kunz. L'an dernier, la Troupe du Château, à la même occasion, joua à guichet fermé. Cette année, espérons que chacun s'empressera à la location qui s'ouvre samedi matin, à la Librairie Gailard. Nos jeunes comédiens qui ont fait des progrès immenses méritent largement l'encouragement et la présence de tous ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'assister à la première représentation.

Aussi une seule recommandation : demandez à tous ceux qui ont vu « J'y suis, j'y reste » et vous n'hésitez plus à retenir vos places.

Loto du Cœur de dames

C'est demain soir samedi, dès 20 h. 30 et dimanche, dès 16 heures, au Café des Messageries, que le Cœur de dames organise son loto annuel. Belle planche de lots. Invitation cordiale à tous les amis du chant.

Bal des mariés

Le traditionnel bal des mariés aura lieu le samedi 20 février 1960, à l'Hôtel Kluser. Collation à minuit. Ambiance. Cotillons. Orchestre Dubi. Prière de s'inscrire jusqu'au 15 février. R 369

Patinoire de Martigny

Modification du programme pour samedi et dimanche :

Samedi 6 : patinage de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. Match Charrat-Monthey à 21 h.

Dimanche 7 : Match Chaux-de-Fonds - Martigny à 14 h. 30. Patinage de 20 h. 15 à 22 h.

AU BOURG

Cours de taille

Un cours de taille des arbres fruitiers sera donné le lundi 8 février 1960. Rendez-vous des participants, à 8 h. 30, sur la place Centrale. Ce cours est gratuit. Prière de se munir des outils nécessaires.

L'administration communale.

Automobilistes

Pour vos dynamos, démarreurs, allumage, installation, accumulateurs,

A. FAISANT, Equipement électrique automobile, rue des Hôtels, Martigny-Ville. ☎ 6 03 47.

Leytron

ECOLE DE RECRUES : ANNÉE 1940 — Ça y est, ils sont loin nos futurs défenseurs de la patrie... quatre jeunes recrues de l'année 1940 !

A cette occasion, tous les contemporains se sont réunis autour d'un bon verre de fendant pour marquer l'événement et les futures recrues n'ont pas manqué de laisser soigneusement leur adresse... bien entendu !

Il est même question, d'après les derniers échos, qu'au début de l'été il sera fait appel à tous les jeunes de la classe 1940 — et contemporaines y compris cette fois-ci — pour marquer les vingt ans.

Que personne ne manque à l'appel. Bonne école de recrues, en attendant !

Orsières

STATISTIQUE PAROISSIALE. — Naissances : Murisier Marie-Antoinette, d'Ulysse et de Benvenuta Rosset, Ville ; Abbet Patrik-Georges-Bernard, de Robert et de Claudine Audrey, Ville ; Abbet Marie Noëlle, de Maurice et de Laurence Murisier, Ville ; Bixel Léa-Maril-José, de Gaston et d'Anita Thétaz, Pratz-de-Fort.

Mariage : Métroz Luc, de Lidde, et Maillard Amélie, d'Issert.

Décès : Cavelly-Cavelly, Louise, 1873, Somlaproz ; Hubert-Charrez Françoise, 1874, Somlaproz.

Chamoson

CONCOURS ANNUEL DU SKI-CLUB ARDEVAZ. — Dimanche 7 février 1960, le SC local organisera son concours annuel ouvert au Mayens de Chamoson.

Une forte participation régionale est annoncée. Il y aura donc du beau sport sur les pentes du Creux-de-Li ! Le ski-lift fonctionnera durant toute la journée.

— Cars. — le samedi 6 février, départ de Chamoson, passage à Saint-Pierre-de-Clages à 12 h. 15, puis 18 h. 15. Dimanche 7 février 1960, à 7 h. 50 et 8 h. 50.

Fully

CHUTE A SCOOTER. — Un scoter conduit par M. Ernest Tissières et sur le siège arrière duquel se trouvait M. Jacques Berguerand, a fait une embardée sur la route de Fully et dévalé un talus. Les deux passagers, relevés avec des fractures et contusions, ont été transportés à l'hôpital de Martigny. Le plus sérieusement atteint est M. Berguerand, qui souffre d'une fracture à la hanche.

NÉCROLOGIE. — Mercredi a été ensevelie Mme Marie Rossier, épouse d'Emery, décédée après une courte maladie, à l'âge de 72 ans.

La population de notre commune et spécialement celle du village de Branson où elle habitait, gardera le meilleur souvenir de Mme Rossier.

La défunte avait, durant sa jeunesse, travaillé dans l'hôtellerie, notamment en France et en Angleterre. De ses contacts avec l'étranger, il lui était resté une vaste culture qui lui permettait de s'exprimer avec

Soutiens-gorge et gaires Triumph

Toute la gamme des fameux soutiens-gorge Triumph depuis 4.95. — Gaires - Corsets.

Magasin Friberg - Carron
MARTIGNY-BOURG — ☎ 026 / 6 18 20

une vivacité d'esprit et une pétulance qui rendait sa compagnie des plus agréables.

Que son époux et sa famille veuillent bien croire à notre sympathie émue.

Riddes

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SFG ÉTOILE DE RIDDES. — Vendredi dernier, les gymnastes de Riddes se réunissaient en assemblée annuelle sous la présidence de M. Georges Roserens qui mena rondement les débats.

Après le chant d'ouverture habituel, le président rappela le souvenir d'un jeune gymnaste, Laurent Crettaz, décédé accidentellement au mois de juillet dernier.

Après l'appel des membres, le procès-verbal et les comptes sont acceptés à l'unanimité. Au chapitre des rapports, on entendit d'abord le président Roserens qui rappela les diverses activités de la section durant l'année écoulée et encouragea les gymnastes à se montrer plus assidus aux répétitions. Le moniteur des actifs donna le détail des points obtenus à la Fête fédérale de Bâle, tandis que le moniteur des pupilles et la monitrice des pupillettes se montrèrent satisfaits de leurs jeunes élèves.

Quelques gymnastes reçurent des distinctions : Reuse Clovis, Gaillard Prosper et Morand Max., une channe ; Moll Henri et Jordan Henri, une plaquette.

Dans les divers, l'assemblée décida de porter la cotisation annuelle à 5 fr. et de fixer au 17 avril la date de la soirée annuelle.

Le comité a été renouvelé et se compose comme suit : président, Roserens Georges ; vice-président, Jordan Henri ; secrétaire, Delaloye Gaston ; caissier, Crittin André ; membre, Morand Lévy.

Les moniteurs seront, comme l'année dernière : pupillettes, Genon Gisèle ; pupilles, Détéienne Marcel ; actifs, Delaloye Gaston. Maure.

CONCOURS DE SKI. — C'est dimanche 7 février que se disputera, aux Mayens de Riddes, le concours annuel du SC Les Etalons. La descente débutera à 10 h. 30 et le slalom à 14 h.

De nombreux challenges et de beaux prix récompenseront tous les concurrents. Un service de transport par jeep sera assuré depuis Iséables par M. Emile Favre, spécialement en correspondance avec le téléphérique de 9 heures.

Nous pensons que ce sera, pour de nombreux sportifs, l'occasion de faire connaissance avec l'excellent téléski de la Tzoumaz, très apprécié des skieurs et qui fonctionnera sans arrêt, samedi et dimanche.

Charrat

CHARRAT EN FINALE. — Monthey et Charrat se rencontreront demain soir pour le titre de champion valaisan de 2e ligue. La toute grande foule se rendra donc à la patinoire de Martigny pour assister à cette partie capitale. En effet le vainqueur (si vainqueur il y a) sera qualifié pour les finales de promotion en 1re ligue.

Bonne chance à nos représentants. Coup d'envoi à 21 heures.

Banyl

Lingerie fine

Ménage avec enfants demande

jeune fille

Entrée tout de suite. S'adresser Tea-Room « Riviera », Martigny.

On demande pour printemps 1960

JEUNE FILLE

libérée de l'école, aimant les enfants, pour aider dans un ménage avec 2 enfants. Occasion d'apprendre l'allemand. Faire offres à M^{me} A. Etter, salon de coiffure, Hauptgasse 32, Soleure.

L'Hôtel des Gorges du Trient à Vernayaz engageait tout de suite

jeune fille

pour aider à la cuisine. ☎ 026 / 6 58 25.

On demande

JEUNE FILLE

pour travaux de maison.

S'adresser au Restaurant du Mont-Blanc, Martigny-Bourg. ☎ 026 / 6 12 44.

Jeune dame cherche

gérance

d'un kiosque ou d'un magasin de laine ; éventuellement reprise ; dans la région Sion-Sierre ou Bex-Aigle.

Ecrire sous chiffre P 2149 S à Publicitas, Sion.

On demande gentille

jeune fille

comme débutante serveuse, dans bon café ouvrier et de passage. Vie de famille, congés réguliers, bon gain. Café du Centenaire, Roche (VD). ☎ 025 / 3 51 22.

On demande

1 jeune homme

robuste, libéré des écoles, comme commissionnaire et petits travaux. S'adresser à Jean Lugon, Droguerie Valaisanne, Martigny-Ville.

On cherche à Martigny

chambre meublée

pour le 1^{er} mars 1960. Offres par écrit sous R. 397 au bureau du journal.

Nous demandons pour entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens autos

pour le montage et la réparation de tracteurs agricoles et de treuils viticoles. Places stables, semaine de 5 jours.

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS
Plumettaz S.A.
MASCHINENFABRIK BEX

tél. 025 / 5 26 46.

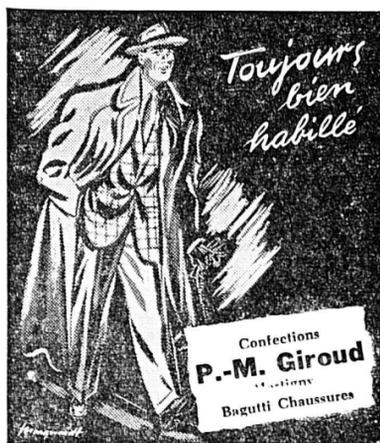
APPARTEMENT

Avenue de la Gare

3 pièces, grand hall, tout confort, tranquille, vue et soleil,

à louer pour début février

ou date à convenir. Conditions avantageuses. S'adresser à l'Hôtel Forclaz-Touring, Martigny.



Victoire sur toute votre ligne...

en vous adressant

Aux Corsets Gaby - Vevey

Place Ancien-Port 6

Sur mesure - Grand choix pour personnes fortes - Transformations
Lavage et toutes réparations.
M^{me} S. KCENIG

200 PAIRES

chaussures basses homme, cuir et caoutchouc
au prix imbattable de **18.90** la paire

CHAUSSURES
Bagutti Sport
MARTIGNY

SOCIÉTÉS, ARTISANS COMMERÇANTS

Rapports de gestion, programmes d'activité, de manifestations, prix courants, convocations, circulaires en tous genres sont rapidement et soigneusement exécutés.

Demandez offres à Francis Trombert, Dactylofice, à Champéry, ☎ 025 / 4 41 16.

Employés, ouvriers, augmentez votre salaire de Fr. 200.- par mois

en fonctionnant comme indicateur pour vente de meubles d'une importante maison de Suisse romande. Travail simple et sans connaissances spéciales. Grand choix et facilités de paiement.

Faire offres par écrit sous chiffre P. 1.373 A. à Publicitas Sion.

COLLÈGE SECONDAIRE DE BEX

Entrée en première année de l'école secondaire : enfants nés en 1950 (éventuellement en 1949)

Tous les candidats, garçons et filles, qu'ils se destinent, par la suite, à la section Classique, Scientifique ou Commerciale, subiront les mêmes examens d'admission. La réforme de l'enseignement secondaire vaudois prévoit qu'ils suivront le même programme pendant les deux premières années de leur scolarité.

Les examens d'admission auront lieu les 7 et 8 mars 1960 au Collège secondaire de Bex, dès 8 h. du matin.

Moyennes exigées : élèves nés en 1950 : 6,0.
élèves nés en 1949 : 6,5.

Les inscriptions pour l'entrée en première année, auront lieu de 11 h. à 12 h., du 10 au 15 février 1960, auprès de la Direction du Collège.

Pièces à présenter : livret scolaire, certificats de vaccinations, livret de famille.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la Direction des Ecoles, ☎ 025 / 5 22 66.

Entrée en deuxième et troisième année de l'école secondaire :

Peuvent entrer, moyennant un examen d'admission portant sur le programme de l'année précédente, en deuxième année, les enfants nés en 1949 (éventuellement en 1948) et en troisième année, les enfants nés en 1948 (éventuellement en 1947).

L'inscription de ces candidats aura lieu aux mêmes dates, au même endroit et aux mêmes conditions que celle des candidats de première année.

Les examens auront lieu les 7 et 8 mars également.

Classe commerciale Admission des élèves de 6^e primaire

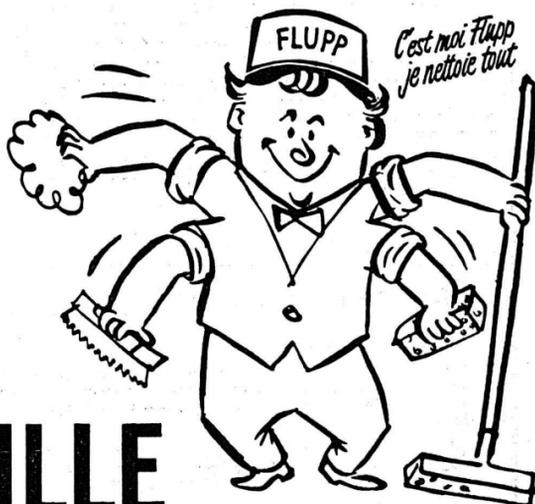
Une section générale groupe les élèves, à partir de la 4^e du Collège, qui ne se destinent pas aux sections gymnasiales. Un certain nombre d'élèves primaires (nés en 1947) pourront être acceptés en section générale moyennant un examen fondé sur le programme de 6^e année primaire. Un raccordement est prévu pour l'allemand.

Pour les inscriptions, la date de ces examens et tous renseignements, prière de se référer aux indications fournies ci-dessus.

Le Directeur du Collège : R.-A. Houriet.

ME VOICI! FLUPP

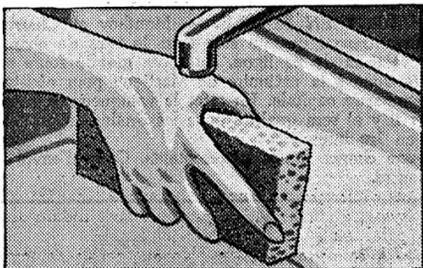
VOTRE HOMME DE PEINE EN BOUTEILLE



nettoie

toutes les surfaces lisses

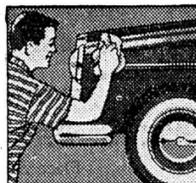
Portes, parois, fenêtres, carrelages, catelles, linos, cuisinières, salles de bain, autos, etc.



Lavabos, évier, équipements de cuisine, réfrigérateurs, etc. FLUPP ne rale pas, n'abîme pas! Le chrome brille comme neuf!



Droit sur le torchon: pour détacher et dégraisser (portes, éléments en bois, etc.). Un seul coup de torchon, un rinçage et c'est tout!



Autos: carrosserie et intérieur... tout brille en un temps record! Idéal pour les pneus blancs. FLUPP est ininflammable et économique à l'emploi.

un seul coup de torchon

et c'est tout! Plus besoin de rincer ni d'essuyer. Ne laisse aucune trace.



Carrelages, catelles, planelles, linos, planchers, sols en caoutchouc et en matière synthétique... FLUPP nettoie tout à la perfection! Plus besoin de rincer ni de sécher!



Chiens: tout indiqué pour laver les animaux domestiques. Inoffensif pour la peau et les poils (doux pour les mains). Sent bon frais.



GARANTIE
Nous garantissons l'excellence et l'efficacité de FLUPP. Si vous n'êtes pas satisfaits, nous vous remboursons le prix d'achat.
Watz & Eschle SA
Bâle

ne rale pas - n'abîme pas

Supérieur aux poudres de nettoyage: ne rale pas! Meilleur que les produits synthétiques: n'abîme pas, ne rend pas mat!



Parois peintes: FLUPP élimine toute pellicule de saleté et de gras. Ne rend pas mat. Ravive les couleurs.



Salles de bain: catelles, miroirs, baignoires, pharmacies, douches, cuvettes de WC, peignes et brosses... FLUPP nettoie vite et bien!

avec de l'eau... ou droit sur un torchon

FLUPP nettoie tout dans votre maison

Éviers	Cuvettes de WC
Empreintes de souliers	Radiateurs
Réfrigérateurs	Meubles de jardin et de terrasses
Dessus de table	Seaux à ordures
Armoires, placards	Jalousies
Chrome	Autos
Parois, murs, éléments en bois	Taches de graisse
Carrelages, planchers	Pinceaux
Empreintes de doigts	Portes etc.

GARRELEURS

Importante maison de la place demande carreleur, travail à l'année. Salaire en vigueur.

Ecrire sous chiffre P 2014 S à Publicitas, Sion.

On demande

chauffeurs de taxi

S'adresser au GARAGE DE LA FORCLAZ, MARTIGNY — Tél. 026 / 6 13 33.

Nous demandons pour date à convenir

chef de dépôt

connaissant la branche fruits et légumes, ayant de l'autorité et possédant permis de conduire pour camions, et

chauffeur

ayant quelques années de pratique dans la conduite de camions lourds.

Places stables et d'avenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à la maison FRUITA S.A., SAXON.



Avec une machine à coudre, il faut un service après vente assuré par un personnel compétent. La main.

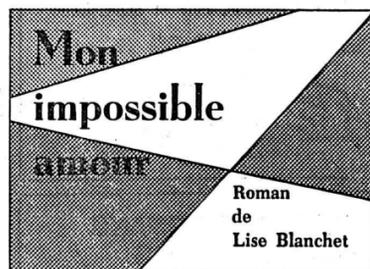
BERNINA

envoie chez chacune de ses clientes une instructrice expérimentée qui lui enseigne à fond tous les travaux de couture et de reprisage. En outre, nos clientes peuvent en tout temps demander conseils et renseignements à notre personnel spécialisé. Toutes celles qui possèdent une BERNINA aiment à coudre parce qu'elles connaissent à fond les possibilités de leur machine et que la BERNINA se distingue par son fonctionnement parfaitement sûr.

R. WARIDEL
Martigny-Ville

Av. du Grand-Saint-Bernard
☎ 026 / 6 19 20

5



— Je vois son front se rider, ses yeux s'obscurcir, les coins de sa bouche s'affaïsser; et je sais, maintenant, je suis sûre, qu'il est loin du bleu et du noir Provin. Il vient de retrouver sa peine. Il songe à sa femme morte et qu'il aime toujours, d'un amour désespéré. Que ne puis-je le consoler. Hélas!

Nous sommes si proches l'un de l'autre. Il n'y a que lui, il n'y a que moi dans ce bureau. Il me serait facile de prendre sa main qu'un mouvement nerveux agite en cet instant, et de lui dire... de lui dire...

J'entends le ronronnement de l'usine. C'est comme un grand fauve qui se repaît. Des roues tournent, des poulies grincent, l'eau gicle et bout dans les grands bacs, où des ouvriers, nus jusqu'à la ceinture, chaussés de sabots, plongent les pièces de soie arrivées du tissage.

— Mademoiselle Lancret, j'aimerais que vous alliez chez Gilbert Provin. Vous essayeriez de savoir quelles sont ses intentions. Je pense qu'il sera nécessaire d'y mettre des formes, mais vous êtes assez

diplomate pour mener à bien cette mission.

— Je ne me sens pas digne de cette tâche, monsieur.

J'ai presque envie de rire. Diplomate, moi? Avec quels yeux me voit-il? Je suis, au contraire, d'une maladresse rare lorsque la timidité s'empare de moi.

— Mais si. Et justement nous devons envoyer à Mme Provin sa rente mensuelle. Nous allons vous en charger; vous entrez ainsi en contact avec ces gens. Vous verrez Gilbert...

— En somme, monsieur, vous m'envoyez dans la gueule du loup?

— Je n'aurais jamais songé à appeler «loup» Gilbert Provin! Il a plutôt l'air d'un bouledogue... Il doit être assez intelligent...

— Que fait-il?

Il est assez surprenant qu'un homme, à notre époque, n'exerce aucun métier. C'est pourtant ce tour de force que réalise Gilbert Provin, grâce à l'invention de son père. Telles sont les explications que me donne Michel Morgat. Puis, d'un air mécontent, il change de ton: il déteste se laisser entraîner en dehors de ce qui n'est pas strictement son travail.

— Quand devrai-je aller chez Mme Provin?

— Ce soir même; vous pourrez quitter l'usine une demi-heure plus tôt. C'est sur votre chemin.

— Bien, monsieur.

Puis, il va dans son laboratoire.

Il est cinq heures de l'après-midi. Il pleut. Contre les fenêtres aux verres dépolis, les gouttes glissent en se déformant.

Je vais taper quelques lettres, puis je sortirai.

Je leur ferais bien rire Luce et Maud si je leur disais que mon plus beau temps se passe dans ce bureau.

Même si je dois vivre cent ans, il restera dans mon souvenir, avec cette table de bois blanc tachée d'encre qui supporte ma machine, ce fauteuil de cuir dans lequel, rarement, Michel Morgat s'octroie une pause, ce cartonier, ces classeurs.

Un jour, je serai une vieille femme et je penserai à ces choses et mon cœur se gonflera. Et devant moi, les regrets que susciteront mes anciens rêves, je dirai, peut-être avec une certaine philosophie, que l'âge et la maladie, me causent, seuls, cette piqûre au cœur.

La demie vient de sonner à l'horloge du corridor. Michel Morgat apparaît dans l'encadrement de la porte.

— Vous pouvez disposer, mademoiselle Lancret.

Il ajoute, d'une voix plus douce, tandis que je recouvre la machine de sa housse de nylon:

— Nous allons voir de quoi vous êtes capable.

Nous ne nous tendons jamais la main en nous quittant; nous nous adressons tout simplement un bref salut, et nous échangeons deux mots, toujours les mêmes: «Au revoir.»

III

Les Provin habitent une maison de la rue Ozene à l'aspect sévère. L'allée voûtée sombre, n'a rien d'engageant, mais on voit, de la rue, un palmier au fond

d'une cour. Pour en être chétif, ratatiné, roussi, il n'en est pas moins un palmier.

Devant la porte, la concierge trempe un balai dans le ruisseau et en asperge le trottoir tout en regardant les passants. J'entre sans rien lui dire. Cela n'a pas l'air de lui plaire et elle me suit; elle me voit lire les noms sur les boîtes aux lettres et grimper l'escalier. Au troisième étage, je sonne à une porte. Personne ne répond. D'ailleurs j'ai senti tout de suite que les Provin n'étaient pas chez eux. La vie des êtres se devine à des impondérables. Il ne me reste plus qu'à redescendre. Poings sur les hanches, la vieille femme m'attend.

— Que cherchez-vous? me demande-t-elle sans aménité.

— Mme ou M. Provin.

— Si vous me l'aviez dit, en entrant, cela vous aurait évité de monter pour rien.

Elle ajoute en dressant un menton hérissé de trois ou quatre poils:

— Je suis la concierge. Mme Provin est sortie; elle avait son nouveau chapeau; elle a dû aller dîner chez des amis. Quant à M. Gilbert, il est sorti aussi. Mais il ne m'a rien dit.

— Merci, madame. A quelle heure devrai-je venir pour être sûre de trouver Mme Provin?

— Je ne suis pas chargée de surveiller «mes» locataires! Je suis là pour entretenir l'immeuble, et ce n'est pas toujours facile. Il y en a une au second qui secoue toujours sa salade dans «mes» escaliers; elle trouve toujours moyen d'en laisser tomber quelques feuilles! Et le gosse du second! En voilà un qui passera un mauvais quart d'heure si je l'attrape.

D'ailleurs, je me plaindrai au propriétaire. Il est vrai qu'il se moque de tout ce qu'on peut lui dire, pourvu qu'il touche ses loyers... Si vous voyiez les greniers, ma... Est-ce madame ou mademoiselle? Vous avez l'air si jeune que vous devez être jeune fille. Il est vrai qu'on se marie si jeune de nos jours! Mais de mon temps, allez, c'était tla même chose... Moi «qui vous cause», si j'avais écouté le premier garçon qui me voulait, je serais allée à l'église et à la mairie à seize ans... Je le regrette encore.

Elle a un gros soupir... Que regrette-t-elle au juste? D'avoir attendu un autre soupirant. Je l'écoute d'une oreille distraite et ce bavardage me permet de faire la connaissance de Gilbert Provin.

— Voilà son fils, dit la concierge en me montrant avec son balai un homme qui pénètre dans l'allée, à pas lents, lourds hésitants.

Il a une démarche de vieux; pourtant, il ne doit pas avoir dépassé la trentaine. Il est grand, corpulent et vêtu sobrement. Il est vrai qu'il a un peu le faciès d'un bouledogue.

— Voici une demoiselle qui voulait voir votre mère, monsieur Provin, dit la concierge dès qu'il arrive près de nous.

— Ah?

Il me regarde d'un air interrogateur.

— Je suis la secrétaire de M. Morgat, ingénieur aux usines Mallet.

Un grognement. Il baisse la tête, fixe le bout de ses souliers.

— Que vouliez-vous? Est-ce vraiment à ma mère que vous en aviez?

— Oui, monsieur.

(A suivre.)

Comment faut-il planter la vigne ?

(suite)

Sujet délicat

Nous voulons parler des plantations à grands écartements. On ne peut pas simplement vanter ces systèmes, ni simplement les condamner. Ils offrent en effet du bon et du moins bon. Ils ne sont pas aussi miraculeux que l'ont écrit des publications étrangères, mais pas aussi mauvais qu'on l'a prouvé. Leur utilité ou leur inutilité dépend des circonstances. Parmi ces systèmes citons la culture haute et la taille Guyot en plantation espacée.

Les adopter ou y renoncer ?

Les systèmes à grands espacements peuvent être pris en considération pour des vignes où le gel de printemps est fréquent et sévère. Quand on écarte les lignes on peut former plus haut. Elever les souches est un moyen de lutte bon marché contre les gelées.

Ils peuvent avoir aussi leur raison d'être pour de grandes parcelles lorsque leur propriétaire éprouve de réelles difficultés à trouver la main-d'œuvre nécessaire.

Cependant on notera que la taille de la culture haute fait obligatoirement appel à des vignerons compétents. On ne peut pas y employer une main-d'œuvre bon marché, quelconque. Cette même exigence n'existe pas pour le système Guyot en plantation espacée.

A propos de la culture haute

L'expérience valaisanne montre que la culture haute fournit, comme les autres systèmes, des résultats variables d'une parcelle à l'autre, aussi bien dans le rendement que dans le sondage. Les conditions de 1959 ayant été très favorables, on risquerait de se tromper en tirant des conclusions définitives.

Si un cultivateur a des raisons valables de choisir la culture haute, il peut le faire. Il ne doit pas oublier que le Gamay demande une alimentation copieuse ; on peut probablement le planter plus serré. On peut pratiquer la culture haute dans les vignes en pente.

Taille Guyot en plantation espacée

Dans le système pur on plante à 1,60 - 1,80 m. sur 1,20 m. Cet interligne convient pour deux passages au moto-treuil. Chaque pied porte deux branches à fruit Guyot, chacune de 60 cm. Dans les régions exposées au gel de printemps, on place le premier fil à 80 cm. (puis un fil double, puis deux fois un fil simple). Ce système convient aussi en pente ; on peut alors se contenter de placer le premier fil à 50 - 60 cm. (Avec l'interlignage de 1 - 1,20 m. il faut laisser le premier fil à 45 - 50 cm. à cause de l'insolation).

Dans une transformation, avec arrachage d'une ligne sur deux, on conserve tous les pieds sur la ligne. Cette transformation est indiquée pour les vignes plantées trop serrées.

La taille est plus facile que dans la culture haute. Les traitements sont plus rapides qu'avec le Guyot à 1 - 1,20 m. ; le travail du sol par contre un peu moins. Avec des interlignes de 1,60 - 1,80 m., le levage n'est pratiquement pas nécessaire.

Adaptation pour les traitements

Les fils de fer créent une paroi de feuillage qui complique les traitements par rapport au gobelet. Une façon de surmonter cet inconvénient est la suivante. On traite avec une pompe à haute pression qui fait 30 - 40 atmosphères au jet (gun). On ne circule plus dans les lignes. Tous les 12 - 14 m., on prévoit un couloir transversal et on traite en profondeur 6-7 m. de chaque côté. La pompe peut être mobile, comme en arboriculture. L'installation peut être fixe ; plusieurs propriétaires peuvent s'entendre pour l'établir en commun.

Pour conclure

La station soussignée fournira, sur demande, très volontiers des indications plus précises (directives, guides). Elle déconseille aux viticulteurs de se lancer pour la première fois dans l'un ou l'autre de ces systèmes sans se documenter plus largement.

Station cantonale d'essais viticoles.

La situation des marchés agricoles

Les provisions de légumes de garde sont encore fortes

Le temps s'étant à nouveau radouci, l'approvisionnement du marché en légumes saisonniers du pays s'est amélioré. Les fortes provisions de légumes de garde tels que choux cabus, choux rouges, choux de Milan, carottes, scorsonères, etc, facilitent la tâche de la ménagère, en lui permettant d'apporter plus de diversité dans ses menus. Les variétés de choux à feuilles en particulier sont d'un prix très avantageux pour la saison. Un pot-au-feu ou d'autres mets variés tirés d'une seule marmite, des choux avec châtaignes ou viande ou encore une bonne salade de choux blancs seront tout particulièrement appréciés, et ne grèveront pas le budget familial.

L'offre des veaux augmente et leurs prix baissent

Le marché du gros bétail de boucherie est caractérisé actuellement par une faible offre de bétail à saucisse. L'offre de bétail d'étal également est insuffisante. Afin de couvrir les besoins, des importations d'appoint et des déblocages de viande à saucisses ont été autorisés. Les importations sont moins importantes qu'il y a une année. Sur le marché des veaux de boucherie, l'offre saisonnière continue d'augmenter.

Lutte contre le gel l'appareil VADIGA

vous assure vos récoltes

B. et G. GAILLARD, Saxon, tél. 6 23 46 - 6 24 77

Dormez en paix sans tousser

Prenez une ou deux cuillerées de Sirop des Vosges. Aussitôt les quintes cessent, l'oppression disparaît, les bronches sont dégagées et vous dormez bien.

Sirop des Vosges Cazé

Chez vous : Sirop des Vosges
Au dehors : Pâte des Vosges

Saprochi S. A., Genève

Alors que les veaux de première qualité trouvent toujours preneurs à des prix relativement élevés, l'écoulement des animaux de qualité moyenne s'avère plus difficile. Sous la pression de l'offre, les prix de ces bêtes sont tombés à la limite des prix de soutien. Aussi la viande de veau devrait-elle baisser. Sur le marché des porcs, l'offre et la demande s'équilibrent, de sorte que, pour le moment, on peut compter sur des prix stables.

Le prix des œufs est très bas

Le prix des œufs frais indigènes et importés est inférieur de 3 ct. et davantage à celui de l'an passé. Depuis des années, ce prix n'avait encore jamais atteint un tel niveau au début de février. L'écoulement est toujours faible et laisse fort à désirer. Espérons que la ménagère saura profiter de cette baisse et contribuera, par une consommation accrue d'œufs du pays, à leur écoulement.

Bonne récolte de miel

Dans l'ensemble, la récolte de miel du pays a été bonne, bien que ce ne soit pas partout le cas. Aussi les apiculteurs et les amateurs de miel sont-ils satisfaits. Une cure de miel est tout particulièrement recommandée à cette époque, car nul n'ignore que cet aliment fortifie et accroît la résistance à la grippe.

Faut-il effectuer les traitements d'hiver ?

Cette question est toujours controversée. Voici comment on peut y répondre :

- sur les arbres envahis par les mousses et les lichens ;
- dans les vergers qui ne sont pas traités régulièrement et correctement durant la bonne saison ; qui ont été négligés et que l'on désire « reprendre en main » ;

les traitements d'hiver sont recommandables et quelquefois indispensables. Dans les cultures où la lutte antiparasitaire est rudi de végétation (on peut, sans grands inconvénients, supprimer les traitements d'hiver. Ceux-ci ne permettent pas de réduire les applications d'été, tout au plus permettent-ils de faire l'économie de certains insecticides.

Les traitements d'hiver doivent être exécutés durant le repos complet de la végétation, donc maintenant.

Les produits suivants sont recommandés :

- dinitrocarbolineums
- huiles jaunes
- dinitrocresols et carbolineums.

Là où il y a du PSJ on emploiera des huiles jaunes ou des huiles blanches d'hiver.

Station cantonale de la protection des plantes.

Châteauneuf, le 2 février 1960.

Abonnement au bulletin antiparasitaire

La Station cantonale de la protection des plantes communique :

Comme par le passé, la station cantonale pour la protection des plantes continue en 1960 son système d'information par voie de bulletins antiparasitaires.

Avec cette méthode, l'abonné reçoit en temps opportun et par courrier séparé, les communiqués de lutte antiparasitaire intéressant particulièrement sa région.

Les frais inhérents à l'organisation de l'abonnement ne pouvant pas être complètement supportés par notre service, nous sommes obligés de demander aux abonnés un émolument annuel.

Prix de l'abonnement : arboriculture Fr. 8.— ; viticulture Fr. 4.— ; fraises Fr. 2.50 ; pommes de terre Fr. 1.50 ; abonnement général Fr. 15.—.

Les agriculteurs qui s'intéresseraient éventuellement à être abonnés en 1960 sont priés de le faire savoir à la Station cantonale de la protection des plantes, à Châteauneuf, sur simple carte postale, pour le 15 février au plus tard, en indiquant les cultures choisies.

Station cantonale de la protection des plantes

Cours populaire d'arboriculture

Comme chaque année, le Département de l'intérieur par la station soussignée, organise des cours pratiques d'arboriculture à l'intention des propriétaires d'arbres. La durée de ces cours est de 24 à 26 jours au total répartis comme suit : 12 jours en février, 2 jours en été et 12 jours en novembre.

Dans le cas où un nombre suffisant d'anciens élèves d'écoles d'agriculture s'annoncent pour ces cours, ils seront convoqués séparément afin de leur donner un enseignement conforme à leur formation.

La finance de participation est fixée à 10 fr. par personne pour tout le cours. Elle doit être versée au compte de chèques postaux II c 81, Banque cantonale du Valais, en indiquant au dos du coupon : « Cours d'arboriculture, Rubr. III/4 C/d 2 60 ». Sur demande, nous enverrons aux intéressés un bulletin de versement ad hoc.

L'inscription devient définitive à la réception de cette finance.

La dernière date pour la réception des inscriptions est fixée au 10 février 1960. Elles doivent être formulées par écrit.

Une circulaire sera alors adressée aux participants pour les convoquer et leur donner tous les renseignements utiles.

La première période des cours populaires est fixée à la deuxième quinzaine de février 1960.

Station cantonale d'arboriculture : C. Michelet.

La sardine est meilleure quand elle vient du PORTUGAL

Même vos enfants vous le diront et vous conviendrez vous-même que leur chair ne saurait être plus savoureuse, plus délicate. A quoi attribuer la qualité vraiment supérieure des sardines portugaises ? Tout simplement au fait que la conserve de poisson est l'industrie la plus contrôlée qui soit. Saviez-vous que la préparation des conserves de sardines est strictement interdite au Portugal de février à mai ? A cette époque, la valeur alimentaire, c'est-à-dire le taux de matières grasses et protéines des sardines diminue. Elles n'ont donc pas les meilleures qualités nutritives et leur goût s'en ressent. Ceci n'est qu'un exemple, car la même surveillance rigoureuse s'exerce tout au long de la préparation des conserves par le contrôle des huiles d'olive et des nombreux assaisonnements.

La conserve portugaise de poisson mérite bien qu'on la préfère car on ne peut lui contester ses garanties de qualité.

PORTUGAL  pays fier de ses produits

Centre Portugais d'Informations - 41 Quai Wilson, Genève

Institut portugais de conserves de poissons à Lisbonne

évalué des millions de fois dans 46 pays

Togal

contre :

Rhumatisme - Goutte - Sciatique - Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Les comprimés Togal dissolvent l'acide urique et provoquent l'élimination des éléments pathogènes. Même dans les cas invétérés de très bons résultats sont obtenus. Médicalement expérimenté cliniquement et recommandé. Togal mérite aussi votre confiance ; un essai vous convaincra ! Fr. 1.60 et 4.—. Pour friction, prenez le Liniment Togal, remède très efficace. Dans les pharmacies et drogueries.

ONDES ROMANDES

(Extraits de Radio-Télévision)

SAMEDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.18 L'horloge parlante et le bulletin d'enneigement des stations romandes. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 8.00 La clé des champs... 9.00 Route libre ! Programme musical et d'informations à l'intention des usagers de la route. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Le quart d'heure de l'accordéon. 12.20 Ces goals sont pour demain. 12.30 Chœurs de Romandie. 12.45 Informations. 12.55 Demain dimanche ! et Mais à part ça ! 13.30 Plaisirs de longue durée. 14.00 L'Orchestre de Beromünster vous propose... 15.00 Similitude. 15.15 La semaine des trois radios. 15.30 Pour mieux vous connaître. 16.00 Thé dansant. 16.20 Carmen, de Bizet. 16.50 Moments musicaux. 17.05 Swing-Sérénade. 17.30 L'heure des petits amis de Radio-Lausanne. 18.15 Cloches de Grandvillard. 18.20 Le micro dans la vie. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Discanalyse. 20.35 Les ailes de Saturnin, jeu radiophonique. 21.15 Discoparade. 22.10 Simple police. 22.30 Informations. 22.50 Instantanés sportifs. 23.15 Fin.

DIMANCHE : 7.10 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 8.00 Les belles cantates de J.-S. Bach. 8.25 Trio en si majeur, de Mozart. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.05 L'art choral. 11.30 Le disque préféré de l'auditeur. 12.30 L'émission paysanne. 12.45 Informations. 12.55 Le disque préféré. 13.45 Proverbes et dictons. 14.00 Les histoires de Sandale le Charmeur : Le faux rossignol. 14.25 C'est aujourd'hui dimanche ! 15.15 Reportages sportifs. 17.10 L'heure musicale. Michelangelo, cantate. 18.10 Sonate en mi majeur. 18.15 Le courrier protestant. 18.25 Sarabande et Allegro. 18.30 L'émission catholique. 18.40 Scherzo de sérénade. 18.45 Les concours du Rgt. inf. mont. 6, à Montana. 18.55 Les championnats suisses de cross cyclo-pédestre et les résultats sportifs. 19.15 Informations. 19.25 Confidences africaines d'Henry de Monfreid. 19.45 Deux hommes dans une pirogue. 20.05 La nouvelle vague. 20.35 Votre jour est ma nuit, jeu radiophonique. 21.15 Paris-Bruxelles-Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 Marchands d'images. 23.00 Au grand orgue du studio. 23.12 Radio-Lausanne vous dit bonsoir. 23.15 Fin de l'émission.

LUNDI : 7.00 Concerto pour flûte et orchestre. 7.15 Informations. 7.20 Bonjour en musique. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 Le catalogue des nouveautés. 13.20 Divertimento. 13.55 Femmes chez elles. 16.00 Vingt ans après, d'Alexandre Dumas. 16.20 Los Tres de Santa Cruz et l'orchestre Achille Scotti. 16.30 Rythmes d'Europe. 17.00 Perspectives. 18.00 Le magazine de la science. 18.15 Orchestre. 18.30 Juke-box informations ! 19.00 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Sérénatine. 20.00 Enigmes et aventures : La Murder-Party. 20.45 Paris 1900 et 1925. 21.00 La nuit d'un neurasthénique, opéra bouffe. 21.40 Sur les scènes du monde. 22.00 Petit concert Mozart. 22.30 Informations. 22.35 Le magazine de la télévision. 22.55 Actualités du jazz. 23.12 Musique patriotique. 23.15 Fin.

Télévision

SAMEDI : 17.15 Images pour tous : 1. L'enfant du cirque : L'orgueilleux paillasse. 2. Par le pôle, un documentaire sur la ligne aérienne qui relie l'Europe du Nord en survolant le pôle Nord. 17.55 Démonstration de coupe. 18.00 Le week-end sportif. 18.15 Je parle anglais, cours d'anglais écrit. 18.30 Fin. 20.15 Téléjournal. 20.30 Patti Page Show, émission de variétés de la Télévision américaine. 20.45 Le prince charmant, film. 21.10 Brasi-liana, spectacle de rythmes, danses et mélodies du folklore brésiliens. 21.45 Eurovision. Garmisch-Partenkirchen : Championnats d'Europe de patinage artistique. Fin des compétitions. Figures libres messieurs. 22.30 Le plus grand accélérateur nucléaire du monde. Reflets de l'inauguration officielle du synchrotron à protons de 25 milliards d'électron-volt de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire. 22.50 Dernières informations. 22.55 C'est demain dimanche, par l'abbé Nicod. Fin.

DIMANCHE : 16.00 Eurovision. Garmisch-Partenkirchen : Championnats d'Europe de patinage artistique. Figures libres dames. 18.00 Ciné-Dimanche. Le cinéma de grand-père : Une scabreuse histoire. 18.15 Premiers résultats sportifs et Sport-Toto. 18.30 Fin. 20.15 Téléjournal. 20.40 Maurice Chevalier présente : Rendez-vous avec... 21.05 Qui est-ce ? 21.50 Présence protestante. La maison Guillaume Forel. 22.00 Reflets des championnats du monde de patinage de vitesse à Davos. 22.10 Match de football Suisse-Allemagne. Reflets de la rencontre du 5 février à Berne. 22.25 Dernières informations. Fin.

LUNDI : 20.15 Téléjournal. 20.30 Identité 3 x 7, jeu de la Télévision romande. 21.00 Téléparade. 22.10 Reflets des championnats du monde de patinage de vitesse à Davos. 22.00 Dernières informations. Fin.

Dirren Frères

Martigny - ☎ 6 16 17

Pépinière d'arbres fruitiers et d'ornement — Rosiers
Création de parcs et jardins
Projets-devis sans engagement

CINÉMA CORSO

PASCAL AUDRET, l'exquise héroïne de l'« Eau Vive », JEAN SERVAIS dans

JEUX DANGEREUX

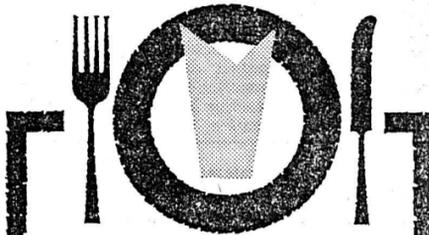
Le drame d'une adolescence livrée à elle-même et vivant en marge de la société • Jusqu'à dim. (14.30 - 20.30) Dès 18 ans révolus

ENFANTS (7 ans) !

Dimanche à 17 h.
(Entrée 1.50)

LA ROUTE FANTASTIQUE

l'extraordinaire documentaire en cinémascope commenté par Robert Lamoureux



**Beefsteak,
entrecôte,
escalope...**

...leur saveur est incomparable si, avant d'être grillés, ils sont enduits de délicieuse Moutarde Thomy. C'est un petit truc tout simple, mais infailible... c'est un bon tuyau signé Thomy. S.4/F

THOMY
le favori des
gourmets!



Succursales ou dépositaires

Le Magasin ARLEQUIN, laines, à Martigny, demande pour les villes de Monthey, Sion et Sierre LOCAUX, bien centrés, ou dépositaires, pour le débit de sa laine à Fr. 1.35. (Vente assurée.)

Faire offres à l'ARLEQUIN, laine, Martigny, ☎ 026 / 6 13 59.

Bureau de Martigny demande pour tout de suite ou date à convenir

Importante entreprise du district de Martigny engagerait

employé de bureau

qualifié, possédant diplôme commercial et ayant quelques années de pratique. Demands connaissance approfondie de la comptabilité et des travaux de bureau en général. Place stable et d'avenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffre R.367 au journal « Le Rhône ».

sténo-dactylo

habile et consciencieuse, ayant quelques années de pratique. Place intéressante et bien rétribuée.

Ecrire sous chiffre 538 à Publicitas, Martigny.

**blanc
couleur**



Dans le cadre de cette vente nous vous offrons, Mesdames, les jolies blouses que voici. Ce sont deux exemples parmi tant d'autres de notre riche assortiment.

Blouse blanche

confectionnée dans un beau coton. Cor-sage richement brodé et orné de jours échelles. Col italien à porter ouvert ou fermé. Manches trois-quarts fermées par un bouton.

10.90



Blouse classique

coupée dans une jolie batiste blanche, délicatement brodée sur le devant, fermée par trois boutons de nacre. Col italien. Modèle sans manches.

12.90



Souhaitez-vous préparer le succès de votre avenir ? Désirez-vous, par vos capacités personnelles, vous assurer un salaire plus élevé et augmenter ainsi votre joie au travail ?

Nous vous offrons cette chance !

La vente de meubles est un métier intéressant et des plus passionnants lorsqu'une entreprise sérieuse et réputée vous accorde tous les appuis nécessaires et met à votre disposition des expositions d'ameublement qui font l'admiration de chaque visiteur.

Nous cherchons pour compléter notre équipe

1 collaborateur

pour le service externe

capable, actif et dynamique.

Nous attendons de notre candidat un caractère de premier plan, une compréhension rapide, entregent et bonne présentation, initiative et volonté inébranlable de se créer une belle situation.

Si vous possédez les qualités requises, d'intéressantes possibilités s'ouvrent à vous. Nous vous offrons un emploi stable très bien rémunéré, une activité variée dans la première maison d'ameublements de notre pays. En outre vous bénéficiez de tous les avantages sociaux d'une entreprise à l'avant-garde, caisse de retraite moderne. Semaine de 5 jours.

Connaissances de la branche sont préférables, mais pas absolument indispensables puisque nous vous offrons une formation approfondie de conseiller-vendeur.

Votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae manuscrit, photo, références et copies de certificats est à adresser à la Direction de Pfister-Ameublements S.A., Montchoisi 5, Lausanne.



MONTHEY - MARTIGNY - SAXON - SION - SIERRE

Tous les soirs à **20 h.** précises (dim. : matinée à 14 h. 30) à l'**ETOILE**

Le triomphe du film gigantesque et hors série d'après l'immortel chef-d'œuvre de TOLSTOI

GUERRE et PAIX

3 h. 15 de spectacle inoubliable • Prix imposés par Paramount : Fr. 3.50, 3.— et 2.50 • Loc. Tél. : 6 11 54

ATTENTION !

PAS DE RETARDATAIRE

Au début du spectacle - NUMÉRO SPÉCIAL D'ACTUALITÉS - En première mondiale

LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS D'ALGER

SPECTACLES

« Guerre et paix » triomphe à l'Etoile

Tous les soirs, à 20 heures précises (dimanche : matinée à 14 h. 30). Le film tant attendu, l'œuvre gigantesque et hors série, l'un des plus grands films de tous les temps : **GUERRE ET PAIX**, d'après l'immortel chef-d'œuvre de Tolstoï, et représenté avec une distribution unique au monde : Audrey Hepburn, Mel Ferrer, Henry Fonda, Vittorio Gasmann, Anita Ekberg, etc., etc., des milliers de figurants, dans des décors somptueux, avec une mise en scène fastueuse de King Vidor.

GUERRE ET PAIX, c'est une fresque d'une incroyable ampleur, un spectacle exaltant, captivant, tour à tour joyeux, tendre ou poignant, un film remarquable où, pendant plus de trois heures, vous verrez des scènes inoubliables telles que : la bataille de Borodino, l'incendie de Moscou, la retraite de Russie, le passage de la Bérésina, un bal au Kremlin, etc.

GUERRE ET PAIX, une des œuvres les plus considérables jamais portées à l'écran, le film que tout le monde doit voir, le film que chacun veut voir.

Prix imposés par Paramount : Fr. 3.50, 3.—, et 2.50. Location, tél. : 6 11 54.

Attention ! Pas de retardataire : au début du spectacle numéro spécial d'actualité avec « Les derniers événements d'Alger ».

« Jeux dangereux » au Corso

Cette semaine, le Corso présente le nouveau film de Pascale Audret, la jeune et exquise interprète de « L'Eau vive » : **JEUX DANGEREUX** avec Jean Servais, le petit Joël Flateau, Louis Seigner. **JEUX DANGEREUX** : une aventure cruelle et tendre à la fois ; **JEUX DANGEREUX**, le drame d'une adolescence livrée à elle-même et vivant en marge de la société ; **JEUX DANGEREUX** : la fureur des jeunes qui veulent vivre et aimer ; **JEUX DANGEREUX** : le vert paradis des amours enfantines (Baudelaire) ; **JEUX DANGEREUX** : est-ce là les « blousons noirs » dont on parle tellement ?

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location 6 16 22.

Admis dès 18 ans révolus.

Dimanche, 17 heures, séance spéciale pour enfants dès 7 ans (entre 1 fr. 50) avec l'extraordinaire documentaire : **LA ROUTE FANTASTIQUE** commenté par Robert Lamoureux. Un merveilleux paysage du Nord de l'Alaska au sud du Mexique. En cinémascope et en couleurs.

Cinéma Lux - Sion

Un film de cirque sensationnel, **DANS LES GRIFFES DU TIGRE**. Un film palpitant sur l'attrait et les dangers de la piste. Dès 18 ans révolus.

Cinéma Capitoile - Sion

Un film policier « série noire », **Y'EN A MARRE**. La lutte de l'Interpol contre une bande internationale de trafiquants de drogue, avec Pierre Trabaud, Dominique Wilms, Barbara Laage. Dès 18 ans révolus.

Cinéma L'Arlequin - Sion

Tiré du roman de Erich Maria Remarque, une œuvre de toute grande classe, **LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR**. Un film bouleversant, évoquant un admirable drame d'amour au milieu des laideurs et des horreurs de la deuxième guerre mondiale.

Cinéma Monthéolo - Monthey

La monumentale production de Cecil B. de Mille avec Charlton Heston, Yul Brynner, Anne Baxter, Edward Robinson, **LES DIX COMMANDEMENTS**. Quatre heures de spectacle inégalable et inoubliable. Tous les soirs jusqu'à mercredi, à 20 h. précises. Samedi et dimanche, matinées à 14 h. 30. Prix des places imposé : Fr. 3.—, 3.50 et 4.—.

Cinéma Plaza - Monthey

Un extraordinaire film d'espionnage et d'action, avec Frank Villard, Danielle Godet, Dalida, **RAPT AU DEUXIEME BUREAU**. Des sensations fortes, du vrai cinéma. En scope. Interdit au-dessous de 18 ans.

Dimanche à 17 heures et lundi à 20 h. 30, un grand « western », **LA PISTEE DES COMANCHES**.

Mardi et mercredi, **LA GUERRE INFERNALE**. Des prises de vues authentiques et secrètes jamais encore projetées.

Cinéma Michel - Fully

Jusqu'à dimanche 7. Le beau roman de Marguerite Dumas : **BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE**, est devenu un grand film de René Clément, une œuvre dure, forte et prenante, d'une noblesse d'inspiration évidente et remarquablement interprétée par Silvana Mangano, Anthony Parkins, Richard Conte, Jo van Fleet, Alida Valli et Yvonne Sanson. **BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE**, un film grandiose, présenté en cinémascope et technicolor, remarquable par son clou : la vue d'un typhon. (Dès 18 ans révolus).

Dimanche 7, à 14 h. 30 : un maximum du rire : **LE BAL DES CINGLES**.

Cinéma Rex - Saxon

Jusqu'à dimanche 7. Un éclat de rire, sans borne ni frontières, avec les deux fameux comiques : Fernandel, un douanier français comme vous n'en avez jamais vu ! Et Toto, un drôle de contrebandier italien, dans un film de Christian-Jaque : **LA LOI C'EST LA LOI**. Les aventures très imprévues d'un douanier et d'un contrebandier que ne séparent même pas la frontière ! Une satire savoureuse et vraie se moquant allègrement de la stupidité de certains règlements !

Cinéma d'Ardon

C'EST LA FAUTE D'ADAM. Si la fine et spirituelle comédie reste l'apanage du cinéma français, ce dernier n'a pas fini de nous étonner, quand nous saurons que ses dernières créations sont maintenant présentées avec les derniers perfectionnements du Septième art, c'est-à-dire en couleurs et en cinémascope. Et c'est ainsi que nous verrons évoluer dans les cadres les plus normalement reconstitués, la délicieuse Dany Robin, le fringant Jacques Sernas et les anciens chevronnés René Lefèvre, Denise Gray et Maby Sylvia. Mais l'Amour reste le maître incontesté du jeu et c'est lui qui nous dénoue les situations les plus cocasses qui soient.

Samedi et dimanche, à 20 h. 30.

Un triomphe comique à Riddes

Si vous fraudez le fisc, si vous améliorez le lait de votre vache, si vous distillez sans permis, si vous usez de faux, si vous braconnez, etc., vous irez en prison ! Oui, mais exigez **LA JOYEUSE PRISON** où le débonnaire gardien-chef Michel Simon vous appliquera le préjugé favorable malgré sa femme, Paulette Dubost. Il aura pour vous les mêmes faiblesses que pour ses prisonniers.

Samedi et dimanche, à 20 h. 30, au cinéma Abeille. Dimanche, à 14 h. 30, séance pour enfants dès 7 ans avec Danny Kaye, Pier Angeli dans **LE FOU DU CIRQUE**, en cinémascope et en couleurs.

Contre la toux

GABA



Café

à louer, éventuellement à vendre. Habitation, jardin ; entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser : Café du Chamois, Vouvry.

A vendre

vélo-moteur

« Krendler - Florett », état de neuf, roulé 6000 km. ☎ 026 / 6 01 86.

On demande à louer à Martigny

appartement

4-5 pièces, pour mars ou avril. S'adresser au journal sous R. 393.

A louer aux VALETTES

1 maison

familiale, en bordure de route. Tout confort. Chauffage central, 3 1/2 pièces. Jardin. Libre tout de suite. Conditions intéressantes.

S'adresser à Emmanuel Dély, Les Valettes, ☎ 026 / 6 00 45.

Dimanche 7 février 1960
MAYENS DE CHAMOSON - SKI-CLUB ARDEVAZ

Dès 10 h. :

Concours annuel

ouvert FSS - Descente - Slalom

A 20 h. :

GRAND BAL

Salle de la Concordia à Chamoson

Orchestre réputé Invitation cordiale

M. Alfred Fournier, tailleur Vernayaz

avise la population qu'il a quitté la Teinturerie Valaisanne, à Sion, pour prendre le dépôt de la

Teinturerie de Morat à Lausanne

Travail propre et soigné. Nettoyage, stoppage et réparations en tous genres.

Se recommander : Alfred Fournier.

Assurez-vous des revenus supplémentaires en tissant et tricotant pour nous sur l'appareil mondial connu « Trico-Fix ».

Une formation gratuite dans une de nos écoles ou chez vous, vous permettra d'exécuter notre

TRAVAIL A DOMICILE

assuré par contrat au salaire de Fr. 1.30 à 1.90 de l'heure.

Sans engagement, demandez une documentation détaillée à Trico-Fix, école de tricotage, route de Villars 42, Fribourg, ☎ 037 / 2 50 14. (Ecoles de tricotage en Valais.)

Facilités de paiement

CINÉMAS VALAISANS

LUX - SION

Un film de cirque sensationnel !

Dans les griffes du tigre

Un film palpitant sur l'attrait et les dangers de la piste ! Dès 18 ans révolus

CAPITOILE - SION

Un film policier « série noire »

Y' en a marre

La lutte de l'Interpool contre une bande internationale de trafiquants de drogue ! avec Pierre Trabaud, Dominique Wilms, Barbara Laage. Dès 18 ans révolus

L'ARLEQUIN - SION

Tiré du roman de Erich-Maria Remarque, une œuvre de toute grande classe...

Le temps d'aimer et le temps de mourir

Cinémascope
Un film bouleversant, évoquant un admirable drame d'amour au milieu des laideurs et des horreurs de la deuxième guerre mondiale

MONTHEOLO MONTHEY

La monumentale production de Cecil B. de Mille avec Charlton Heston, Yul Brynner, Anne Baxter, Edw. Robinson

Les dix commandements

4 heures de spectacle inégalable et inoubliable
Tous les soirs jusqu'à mercredi à 20 h. précises (Samedi et dimanche, matinées à 14 h. 30)
Prix des places imposés : Fr. 3.—, 3.50, 4.—

PLAZA - MONTHEY

Un extraordinaire film d'espionnage et d'action, avec Frank Villard, Danielle Godet, Dalida

Rapt au 2° Bureau

Interdit sous 18 ans
Dimanche à 17 h. et lundi à 20 h. 30 : Un grand western

La piste des Comanches

Mardi et mercredi : LA GUERRE INFERNALE

CINE MICHEL - FULLY

Jusqu'à dimanche 7 (Dès 18 ans)

Une œuvre dure et prenante

Barrage contre le Pacifique

avec Silvana Mangano et Anthony Perkins

Cinémascope - Technicolor

Dimanche 7 à 14 h. 30

Le bal des cinglés

REX - SAXON

Jusqu'à dimanche 7

Un éclat de rire... sans borne ni frontière...

La loi c'est la loi

avec Fernandel et Toto

Une satire savoureuse et vraie

CINEMA D'ARDON

Dany Robin, Jacques Sernas, René Lefèvre, Denise Grey, Gaby Sylvia, dans :

C'est la faute d'Adam

Une délicieuse comédie où l'amour noue et dénoue les situations les plus cocasses

Samedi - Dimanche - 20 h. 30

CINEMA L'ABEILLE - RIDDES

Samedi et dimanche à 20 h. 30

Le triomphe comique de Michel Simon

La joyeuse prison

Le seul endroit où l'on s'amuse vraiment avec Darry Cowl, Ded Rysel, Paulette Dubost

Dimanche à 14 h. 30, séance pour enfants (7 ans)

Le fou du cirque

avec Danny Kaye, Pier Angeli - En cinémascope

DANCING



MARTIGNY

Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures fermé le lundi

Raphy Granges, Martigny - Tél. 026 / 6 15 54

CASINO-THÉÂTRE DE MARTIGNY

Mercredi 10 février 1960 à 20 h. 30 précises

La Troupe du Château

présente

J'Y SUIS... J'Y RESTE...

au bénéfice de la Colonie de vacances de Martigny

TRACTEURS ET MONOAXES BUCHER

Hache-paille, coupe-paille, coupe-racines combinés avec broyeurs, couteaux de coupe-racines, moteurs. — Toutes réparations et revisions.

Charles Méroz ☎ 026 / 6 13 79
Machines agricoles
Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer

Aux personnes dures d'ouïe

Vous qui avez besoin d'un appareil acoustique, n'hésitez pas à venir à notre prochaine séance d'orientation

Mardi 10 février, à l'Hôtel de Ville de Martigny, de 9 h. 30 à 12 heures

Renseignements objectifs, adaptation ou révision de votre appareil. Essais d'appareils de différentes marques sans engagement.

Groupement valaisan de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité. S. R. L. S.

pour être satisfait

on a choisi

des brûleurs à mazout



BRULEURS A MAZOUT ELCO
Rue Goubin, Sierre - ☎ 027 / 2 11 60

Annonces sous chiffre

Nous prions instamment nos annonceurs de répondre à toutes les offres qui leur sont transmises sous chiffre

ACTUALITÉ POLITIQUE

Après les pleins pouvoirs

Convoqué d'urgence mardi à la suite de la reddition des insurgés d'Alger, l'Assemblée nationale a accordé au gouvernement Debré les pouvoirs spéciaux qu'il lui demandait en vertu de l'article 38 de la Constitution. Elle l'a fait à une très forte majorité (441 voix contre 75), les opposants se trouvant à l'extrême-droite et à l'extrême-gauche : une fois de plus, les extrêmes se touchent.

Le lendemain, le Sénat confirmait le vote de l'Assemblée, en sorte que voici le gouvernement français à même de prendre, pendant une durée d'un an au maximum, des ordonnances ayant force de loi, sans en référer au Parlement. Celui-ci s'est borné à modifier légèrement le projet présenté en spécifiant que « les pouvoirs sont accordés au gouvernement actuels sous la signature du chef de l'Etat, et qu'ils seraient abrogés en cas de dissolution de la Chambre ». Cet amendement signifie en fait que si les pleins pouvoirs sont en principe accordés au gouvernement Debré, c'est en réalité au général de Gaulle qu'ils sont confiés, les rapports entre le ministère et le président devant rester ce qu'ils sont. En outre, la décision de l'Assemblée ne saurait aucunement engager un nouveau Parlement, au cas où les circonstances nécessiteraient de nouvelles élections.

Ce sont là prudenances de juriste. En fait, le président et le gouvernement (l'un se confondant avec l'autre) ont les mains libres pour agir en métropole et en Algérie, pour rétablir l'ordre un instant menacé et empêcher le retour d'événements semblables à ceux du 24 janvier 1960.

L'on s'est demandé pourquoi le général de Gaulle avait préféré se référer à l'article 38 de la Constitution qu'à l'article 16, qui lui accordait, à lui personnellement, les pleins pouvoirs « dans certaines circonstances exceptionnelles ». Or on se souvient que l'art. 16 fut l'un des plus controversés lors de la rédaction et du vote de la Constitution, et que beaucoup de « non » n'eurent d'autre cause que les tendances dictatoriales que

cet article semblait indiquer. Le président a-t-il voulu rappeler aux Français l'existence d'un gouvernement qui ne paraît guère là que pour lui faire écho ? Il est plus que probable qu'il a trouvé à l'article 38 des avantages que l'article 16 n'a pas : sans l'engager personnellement, cet article donne à son gouvernement — donc à lui-même — une plus grande latitude, des possibilités d'action plus étendues et un plus grand laps de temps pour agir.

« Etait-il besoin, se demande le quotidien progressiste « Libération », de pouvoirs exceptionnels, alors que le général de Gaulle, en s'appuyant sur la volonté populaire qui s'est clairement et massivement exprimée, disposait de l'arme essentielle ? »

A cette question, un observateur impartial répondra vraisemblablement par l'affirmative. La sédition d'Alger a fini pitoyablement, c'est entendu. L'on a mis sous les verrous deux ou trois des meneurs les plus compromis ; cent vingt-deux des « compagnons de combat » de Lagailarde (de ceux qui avaient juré de mourir plutôt que de capituler...) ont signé un engagement d'un mois à cinq ans dans les parachutistes de la Légion, cependant que les autres, dégoûtés du métier des armes après vingt-quatre heures passées au camp de Zeralda, sont rentrés chez eux où ils ne seront, d'après les journaux français, l'objet d'aucune poursuite. N'empêche qu'il s'est trouvé plusieurs milliers d'hommes en armes pour narguer pendant une semaine le pouvoir légal, plusieurs dizaines de milliers de civils pour les applaudir, et bon nombre de Français métropolitains pour les assurer de leur soutien moral. Or comme le général de Gaulle a l'air décidé de mener, contre vents et marées sa politique d'autodétermination, il lui faut les moyens de l'imposer, malgré l'hostilité de ces gens-là, trop nombreux pour être tenus à vue, et qui peuvent à tout instant fomenter un nouveau 13 mai ou un nouveau 24 janvier.

J. Hugli.

JACCOUD: sept ans de réclusion

La dernière journée du procès Jaccoud a été émouvante à souhait. C'est que Me Nicolet, ami sincère de Jaccoud, a parlé de cet amour qui était parfois enrobé de littérature et parfois traversé de scènes et de déboires. Il semble bien que Jaccoud avait admis la rupture et voulait assurer l'avenir de son amie en la mariant à Zumbach, son collègue de travail. Mais comment expliquer alors les lettres anonymes et tout le comportement de l'accusé.

Quant à Me Floriot, avec une dialectique serrée et par moment brillante, il s'attacha plus particulièrement aux personnages et aux phases du drame de Plan-les-Ouates. La plaidoirie de Me Floriot a pris non seulement l'après-midi, mais encore la soirée. Inutile de dire qu'il a demandé l'acquiescement du prévenu en s'efforçant de détruire les arguments de l'accusation et des experts. Il rappelle les erreurs judiciaires et il rend attentif les jurés au fait que

Jaccoud n'a pas été vu près du lieu du crime le soir du drame. Sa conviction est faite, Jaccoud est innocent.

Les jurés entendirent ensuite réplique et dupliques. En ouvrant l'audience de jeudi après-midi, à 13 h. 30, le président Barde demande à l'accusé s'il a quelque chose à ajouter. M. Jaccoud se lève péniblement, soutenu par deux gendarmes, et déclare : « M. le président, Mesdames, Messieurs, il y a dix-neuf mois que j'attends de dire en public mon innocence, une innocence que je n'ai jamais cessé de proclamer du premier jour jusqu'au dernier. Je pense en disant cela à ceux qui m'attendent, à ma femme, à mes enfants, dans l'angoisse, dans les larmes, dans la prière. »

Le président donne acte à Pierre Jaccoud de sa déclaration puis il déclare les débats clos. La cour s'est alors retirée pour délibérer.



Nos photos montrent, à gauche, l'accusé Pierre Jaccoud pendant ses dernières déclarations, se soutenant sur la main courante. A droite, les jurés et le président Barde pendant la proclamation du verdict.

Le verdict

Peu après 17 heures, la cour d'assises a rendu son verdict sur la base des réponses faites aux questions.

Pierre Jaccoud est condamné à 7 ans de réclusion, 10 ans de privation des droits civiques et aux frais de la cause, sous déduction de la préventive, soit 1 an, 7 mois et 19 jours. Acte a été donné à la partie civile de ses réserves. Le condamné a trois jours pour recourir en cassation. Il a en outre toute latitude de présenter un recours en grâce auprès du Grand Conseil pendant la durée de sa détention.

Ce qu'en pensent les Parisiens

Dans leur presque unanimité leurs commentaires étaient défavorables au verdict rendu : « Si l'accusé est coupable, ce n'est pas cher ; s'il est innocent, c'est odieux. » Telle était la réaction à peu près générale. Les femmes en majorité semblaient incliner pour l'acquiescement. En fait, les discussions pour ou contre la condamnation, pour la culpabilité ou l'innocence, ont été, peut-on dire, de règle dans tous les foyers.

D'Ussel, cependant, un provinciale téléphona spécialement à un poste de radio pour s'en prendre à Mlle Baud : s'il n'y avait pas de créatures de ce genre, il n'y aurait pas eu de procès Jaccoud.

Un thème inédite, enfin, nous a été rapportée : menacé de chantage par les Zumbach, Jaccoud aurait tué, mais plutôt que d'utiliser cette circonstance atténuante, il aurait préféré jouer son affaire à quitte ou double...

Les commentaires de la presse suisse

« TRIBUNE DE LAUSANNE » :

Sept ans de réclusion, ce qui revient à dire que, moins la détention préventive et la remise générale-

ment accordée aux condamnés, Jaccoud recouvrera la liberté dans environ trois ans. S'il a tué M. Charles Zumbach, c'est donné ! S'il est innocent, c'est tragique : l'ultime chance de se relever serait ôtée à un homme injustement à terre.

« LA SUISSE » :

Ceux qui doutaient que la justice de Genève fût capable de juger en toute impartialité un homme du rang de Pierre Jaccoud ont finalement été confondus. Si l'inclupé a finalement été condamné, c'est que sa condamnation répondait sans aucun doute à la conviction intime des jurés.

« GAZETTE DE LAUSANNE » :

Jamais, au cours de ces quatorze jours, ni dans aucun de ses regards, ni dans ses dernières phrases, Pierre Jaccoud n'a eu des accents de vérité. Ce n'est pas suffisant, certes, pour affirmer qu'il est coupable. Mais, ajouté à l'accablant faisceau d'indices, à l'écrasante accumulation de coïncidences, c'en est peut-être assez pour alléger nos consciences.

ÉTRANGER

Confiance à de Gaulle

Le Sénat a suivi l'Assemblée nationale

Par 226 voix contre 39, le Sénat a adopté à son tour la loi accordant au gouvernement des pouvoirs spéciaux.

Etant donné que le texte adopté est celui qui a été voté à l'Assemblée nationale, par 441 voix contre 75 et qu'il n'y a pas eu d'amendement, la loi sur les pouvoirs spéciaux est définitivement votée, l'assemblée n'ayant pas à la revoir en seconde lecture.

Remaniement dans le gouvernement français

Soustelle s'en va

Le remaniement ministériel sera probablement rendu officiel avant le Conseil des ministres qui doit se réunir aujourd'hui.

Il sera mis au point dans la soirée, lors de la conversation qu'aura à l'Élysée le président de la République avec M. Michel Debré. Il est possible qu'un communiqué soit publié ce soir même. Pour l'instant, deux décisions seulement sont certaines : le départ de M. Jacques Soustelle et la nomination de M. Pierre Messmer (ancien haut commissaire à Dakar) en remplacement de M. Pierre Guillaumat comme ministre des armées.

On tient pour probable que M. Guillaumat demeurera membre du gouvernement. Il succéderait à M. Soustelle comme ministre chargé de l'énergie atomique, des affaires pétrolières et du Sahara.

D'autres mutations semblent inscrites au programme, notamment un mouvement qui aboutirait à la création d'un grand ministère de la communauté.

Mais ce remaniement pourrait n'intervenir que dans quelques jours.

Après avoir été reçu pendant une heure par M. Michel Debré, M. Paul Delouvrier a déclaré aux journalistes, en sortant de l'Hôtel Matignon, qu'il restait à son poste de délégué général du gouvernement en Algérie.

VALAIS

Au Tribunal militaire : le départ du colonel Edmond Gay

Le Tribunal militaire de la Br. mont 10 a tenu une séance dans la salle du Tribunal cantonal.

Cette séance, présidée par le lieutenant-colonel Bertrand de Haller, nouveau grand juge, réunissait le colonel-brigadier Daniel, commandant de la Br. mont. 10, le colonel Corbaz, ancien grand-juge, et le colonel Meytain.

Dans une ambiance toute de camaraderie militaire, il fut pris congé du colonel Edmond Gay qui, pendant quatre ans, avait rempli avec dévouement et équité les fonctions de grand-juge.

Nos vœux l'accompagnent.

REVUE SUISSE

Une gare incendiée

Un incendie a éclaté mercredi matin dans le bâtiment de la gare de Därstetten, sur la ligne Spiez-Erlenbach-Zweisimmen. Le chef de gare et sa famille ont pu se sauver au dernier moment. Malgré la rapide intervention des pompiers, le bâtiment a été détruit.

La population de la ville de Berne

En 1959, la population de la ville de Berne a passé de 152 992 à 164 779 habitants. Le nombre des étrangers s'est élevé de 11 903 à 12 353, ce qui représente 7,5 % de la population.

Mgr Pacini, nouveau nonce apostolique,

Dans sa séance du 2 février, le Conseil fédéral a donné son agrément à la nomination de Mgr Alfredo Pacini en qualité de nonce apostolique en Suisse.

Mgr Alfredo Pacini, qui succède au cardinal Gustavo Testa, comme nonce à Berne, est né le 10 février 1888 à Capannori, dans la région de Lucques, en Toscane. Ordonné en 1913, il se consacra tout d'abord à l'enseignement dans les séminaires et au ministère. Aumônier militaire pendant la première guerre mondiale, il part en 1922 pour Belgrade comme secrétaire particulier du nonce. Deux ans plus tard, il est titularisé comme attaché à la nonciature et en 1933 il est transféré à la nonciature à Varsovie. Il suit le gouvernement polonais dans son exil lorsque la Pologne est envahie, en 1939. En 1943, il est envoyé comme conseiller à la nonciature de Paris où, l'année d'après, il aura comme chef de mission le futur Jean XXIII.

TOUR D'HORIZON

La poigne et le bon sens

On peut dire qu'en France, en ce moment, ce sont là deux choses qui vont de pair !

A entendre les faux prophètes d'Alger, dont le chant des sirènes paraissait s'accorder dangereusement au diapason de l'armée, on aurait pu craindre la guerre civile. Il n'en a rien été : aux ordres fermes et sages, l'armée a répondu sagement dans la discipline. Ce qui eût été à l'avantage des fellagha ne s'est pas produit. Au contraire, le « dégonflage des insurgés » n'a pas tardé. Mais il se révèle que, dans la métropole confiante, une véritable conspiration se tramait contre le régime. Et le général de Gaulle — qui respecte les formes légales — s'est trouvé dans l'obligation de demander au parlement des pouvoirs spéciaux pour remettre de l'ordre dans la maison !

Dans cette situation exceptionnelle il en a besoin pour sauvegarder l'Etat et la pacification en Algérie, prélude nécessaire à l'autodétermination.

Ces pouvoirs, le premier ministre Debré les a demandés et l'Assemblée nationale les lui a accordés par 441 voix contre 75. A son tour, le Sénat s'est prononcé dans le même sens par 226 voix contre 39. Leur durée est prévue jusqu'au 1er avril 1961.

Parmi les opposants à l'Assemblée, M. Bidault — naturellement — s'est montré, une fois de plus, adversaire de la politique gouvernementale. On se souvient que l'accès de l'Algérie venait de lui être interdit au moment où il désirait s'y rendre.

Les enquêtes de la police fran-

çaise ont établi que la tentative avortée de « pronunciamiento » à Alger faisait partie d'un mouvement clandestin d'opposition au général de Gaulle et qu'il s'agirait d'un véritable complot contre la sécurité de l'Etat, complot fomenté par des extrémistes de droite (peut-être avec des appuis extérieurs ?) Des hommes politiques et des militaires y auraient participé à côté de personnalités du monde des affaires. Des arrestations ont déjà été opérées, dont celles des députés d'extrême-droite Biaggi et Mourad Kouad.

Sans la fermeté du général de Gaulle, la France aurait connu une nouvelle aventure. Maintenant que la reddition des insurgés d'Alger est un fait accompli, on ne peut s'empêcher d'être surpris de la piètre attitude des meneurs — les Ortiz et consorts — aujourd'hui en fuite après avoir joué quelques jours aux Tartarins parachutistes. Lagailarde — un authentique français si l'on en juge par son nom — est le seul qui ait eu le courage de se rendre ! Lamentable écroulement d'un château de cartes, alors que ces « héros » avaient réussi, par leur faconde enflammée, à « faire marcher » des milliers d'Algérois ! Certes, mieux vaut que cela finisse par l'opéréte que par le drame. Il y a déjà eu des morts, hélas ! Quatorze gendarmes tués, cent vingt-trois blessés, six manifestants tués, une vingtaine de blessés.

Mais il se dégage des événements actuels l'impression que, devant la carence parlementaire, l'armée prend toujours plus d'initiatives

politiques. Depuis la naissance de la Ve République, qui a été son œuvre, d'ailleurs, elle manifeste par la voie de certains de ses officiers généraux, une tendance marquée à ce rôle auquel elle ne saurait normalement prétendre en aucune démocratie moderne. Et l'on se demande déjà quel sera le comportement d'officiers compromis dans l'affaire d'Alger en face des sanctions que le gouvernement sera appelé à prendre dans leurs cas. Il faut espérer, pour la stabilité du régime et la sauvegarde des institutions républicaines, que les pouvoirs spéciaux accordés par le parlement au gouvernement ne subissent, dans leur exécution, aucune entrave de la part de militaires qui avaient fini par constater un Etat dans l'Etat. Après la démonstration que vient de faire le général de Gaulle, il semble bien que de ce côté-là aussi on puisse avoir confiance. Le moment est venu, en effet, que l'armée reprenne sa place puisque la France a retrouvé son équilibre et qu'elle a un gouvernement.

En attendant

L'Algérie a relégué au second plan l'Europe, l'OTAN, les bombes et les conférences.

Pour le moment, MM. Khrouchchev et Adenauer font échange d'épîtres, M. Cabot Lodge va passer quelques jours en URSS et M. Mikoyan va inaugurer une exposition soviétique au pays de Fidel Castro !

Et tout cela semble dénoter — si l'on peut dire — un « meilleur climat ». Alphonse Mex.

SION

Les coffres étaient bien scellés

Des inconnus ont pénétré, par effraction, dans les bureaux de la Grande-Dixence et d'Electroval, en ville de Sion. Les cambrioleurs voulaient emporter les coffres-forts. C'est en vain, cependant, qu'ils tentèrent de les désceller. Ils durent s'en aller bredouilles.

Ernest Voegeli exposera au Carrefour des Arts

Après Martigny, c'est le tour de Sion d'accueillir l'artiste peintre lausannois Ernest Voegeli. En effet, du 21 février au 12 mars, il exposera ses œuvres au Carrefour des Arts. Voegeli est notamment connu par ses huiles et aquarelles aux couleurs chaudes, rapportées d'Espagne, du Portugal, d'Italie et de la Bretagne.

Retraites à Sion

Voici les dates des retraites qui auront lieu prochainement à Sion : du 5 au 7 février, Croix d'Or ; du 8 au 11 février, Tierciers de saint François ; du 15 au 20 février, hommes (rds Pères de Chabeuil) ; du 22 au 25 février, adolescentes ; du 25 au 28 février, jeunes filles (organisée par la JRCF).

Fin tragique aux casernes

Nous apprenions hier matin qu'un jeune sous-officier suisse allemand, âgé de 21 ans, originaire du canton de Saint-Gall, a trouvé une fin tragique aux casernes de Sion en utilisant un pistolet d'ordonnance. La victime payait à Sion ses galons de sergent-major. Son corps a été découvert à l'heure de la diane dans les sous-sols de l'établissement.

Un enquête est ouverte.

SAINT-MAURICE

Le Quintette Stalder

C'est ce soir vendredi, à 20 h. 30, qu'aura lieu le concert donné par le célèbre ensemble zurichois, dans la salle du Roxy, à Saint-Maurice.

On sait la faveur dont jouissent à notre époque les ensembles instrumentaux de cette sorte : trios d'anches, quatuors de saxophones et de cuivres, quintettes groupées, comme c'est le cas ici, les instruments à vent les plus représentatifs de l'orchestre : flûte, hautbois, clarinette, cor et basson. Il faut bien reconnaître que dans les grandes salles de concerts, ces ensembles d'instruments à vent sont bien plus à l'aise et portent mieux que les quatuors à cordes, par exemple : ces derniers, à l'origine, étaient destinés à se produire dans les salons des princes ou devant des auditoires assez restreints. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver, dans le répertoire de ces nouvelles formations, les plus grands noms de la littérature musicale contemporaine : Paul Hindemith, Jacques Ibert, Darius Milhaud, Jean Françaix, B. Martinu, Bernard Reichel et tant d'autres.

Certaines pièces classiques, d'autres part, se prêtent admirablement à ces sortes d'instruments, surtout celles qui se rattachent à l'école de Mannheim dont les maîtres surent si bien mettre en valeur, au milieu du XVIIIe siècle, les instruments à vent dans la nouvelle forme de la symphonie. C'est pourquoi nous voyons figurer, par exemple, au programme du Quintette Stalder, les noms de J. Haydn, Danzi et Jean-Christophe Bach, le fils du grand cantor de Leipzig.

Un beau concert en perspective pour les Jeunesses musicales et tous les amis de la musique.

Un procès retentissant à Hollywood

M. Stan Brentchein est un acteur fort fantasiste.

Ses quatre épouses successives ont toutes obtenu le divorce en invoquant l'incroyable désordre de l'interprète de « Tais-toi chérie ».

Il leur fallut trouver un autre prétexte lorsque Stan Brentchein rendit plausible aux juges qu'il exigeait que ses chemises et les plus de ses pantalons soient amidonnés à l'AMIJAF, universellement reconnu comme le plus durable et le plus souple des amidons synthétiques.

Qui sait amidonner, amidonne à l'AMIJAF !